

REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice



RAPPORT ECONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

Préparé

Sous la direction du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement de Transition

Présenté par :

Monsieur Mays MOUSSI

Ministre de l'Economie et des Participations

Monsieur Charles M'BA

Ministre des Comptes Publics

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025	5
I - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	6
I.1.La conjoncture dans les principaux pays avancés	6
I.2.La conjoncture dans les pays émergents et en développement.....	7
I.3.La conjoncture dans les pays de la CEMAC	7
I.4.L'évolution des cours des produits de base	8
II - CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL	10
II.1 Les principaux secteurs d'exportation	10
II.1.1. Le secteur pétrolier	10
II.1.2. Le secteur des mines	10
II.1.3. Les industries du bois.....	10
II.2. Les autres secteurs.....	10
II.2.1. L'agriculture, l'élevage et la pêche	10
II.2.2. Les agro-industries.....	11
II.2.3. Les autres industries	11
II.2.4. Le bâtiment et travaux publics.....	11
II.2.5. L'eau et l'électricité.....	11
II.2.6. Le commerce	11
II.2.7 Les services.....	11
II.2.8 Le transport et auxiliaires.....	12
II.2.9. L'hôtellerie	12
II.3. Le produit intérieur brut en 2024.....	12
II.3.1. Le PIB par secteur d'activité (offre).....	12
II.3.2. Le PIB par la demande (emploi)	13
II.4. L'emploi, les salaires et les prix	14
II.4.1. L'emploi.....	14
II.4.2. Les salaires.....	14
II.4.3. Les prix.....	14
II.5. La balance des paiements.....	14
II.6. L'examen du respect des critères de convergence communautaire	15
II.7. La situation de l'exécution des finances publiques	16
II.7.1 Exécution des opérations budgétaires.....	16
II.7.2 Exécution des opérations de trésorerie et de financement	20
DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT.....	23
I- PERSPECTIVES ECONOMIQUES	24
I.1.Les principales hypothèses	24
I.2. Les résultats de la projection	25
I.3. Situation du Gabon par rapport aux critères de convergence communautaire en 2024-2026.....	27
I.3.1. Critères de surveillance multilatérale.....	27
I.3.2. Indicateurs de surveillance multilatérale	28
I.4.L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES PRIX.....	29

I.4.1. L'emploi	29
I.4.2. Les salaires.....	29
I.4.3. Les prix.....	29
I.5. LA BALANCE DE PAIEMENT	29
I.6. LA SITUATION MONETAIRE.....	30
I.6.1. La masse monétaire (M2).....	31
I.6.2. Les ressources extra-monétaires.....	31
I.6.3. Les contreparties de la masse monétaire.....	31
I.6.3.1. Les avoirs extérieurs nets.....	31
I.6.3.2. Le crédit intérieur.....	32
I.6.3.3. Les créances nettes sur l'Etat.....	32
I.6.3.4. Les créances sur l'économie	32
I.6.3.5 La politique monétaire	33
II- POLITIQUE DU GOUVERNEMENT	34
II.1. La politique budgétaire.....	34
II.1.1. Optimisation de la mobilisation des recettes.....	34
II.1.2. Amélioration de la gestion des finances publiques	37
II.2. Une politique sectorielle orientée vers la poursuite des actions engagées par le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI)	39
II.2.1. Développement des infrastructures.....	39
II.2.2. Développement humain et prospérité partagée.....	42
II.2.3. Diversification et opportunités de croissance	45
II.2.4 Services généraux, ordre et sécurité	49
TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER	53
I- OPERATIONS BUDGETAIRES	54
I.1. Les recettes budgétaires.....	60
I.1.1 Les recettes pétrolières	60
I.1.2 Les recettes hors pétrole	61
I.2. Les dépenses budgétaires.....	62
II. OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT	71
II.1. Les ressources de trésorerie et de financement	72
II.2. Les charges de trésorerie et de financement.....	72

INTRODUCTION

Le Rapport Économique, Social et Financier (RESF) est un document annuel d'analyse macroéconomique et budgétaire qui accompagne la loi de finances (LF) soumis au Parlement conformément à l'article 12 de la loi organique n°020/2014 du 21 mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB), ensemble les textes justificatifs subséquents.

Le présent RESF, annexé à la loi de finances 2025, repose sur le cadrage macroéconomique 2024-2026 et met en exergue, la politique du Gouvernement de la Transition en matière de projets de développement.

Il est élaboré dans un contexte économique mondial pour un PIB estimé à 3,3% en 2025 contre 3,2% en 2024. Il se caractériserait par une accélération de l'activité dans l'ensemble des pays avancés alors que la croissance de l'économie des pays en voie de développement resterait stable. Cette croissance serait principalement assujettie à la fluctuation des prix des matières premières, à la persistance de l'inflation et des conflits géopolitiques et à la résolution de la crise immobilière qui perturbe l'économie chinoise.

En 2025, l'activité économique nationale est attendue en hausse de 3,7% contre 3,4% en 2024. Elle bénéficierait notamment de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement de la Transition (PNDT) initié par le Gouvernement dans les différents secteurs d'activités.

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025

I - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 2025, l'environnement économique mondial se caractériserait par un léger frémissement de l'activité. Celui-ci résulterait d'une accélération de l'activité dans l'ensemble des pays avancés alors que la croissance de l'économie des pays en voie de développement resterait stable. L'expansion serait principalement assujettie à la fluctuation des prix des matières premières, à la persistance de l'inflation et des conflits géopolitiques et à la résolution de la crise immobilière qui perturbe l'économie chinoise.

Le marché du travail, corrélé au niveau de l'activité, n'observerait pas de grands bouleversements. Le nombre de demandeurs d'emploi au niveau mondial demeurerait encore à des seuils importants. Parallèlement, les déficits budgétaires des pays riches continueraient de croître.

En outre, les principales banques centrales maintiendraient leurs principaux taux directeurs à des seuils encore élevés. Dans ce contexte, l'expansion du PIB mondial est estimée à 3,3% en 2025 contre 3,2% en 2024.

I.1.La conjoncture dans les principaux pays avancés

Pour les pays avancés, la croissance annuelle se situerait à 1,8% contre 1,7% en 2024. A l'exception des Etats-Unis, les perspectives dans les principaux pays seraient orientées à la hausse, en raison de l'augmentation des échanges commerciaux.

En effet, aux Etats-Unis, la croissance ralentirait à 1,9% contre 2,6% en 2024. Elle découlerait d'une politique monétaire restrictive qui impacterait la consommation interne et l'investissement privé.

Au Japon, le PIB progresserait de 1% contre 0,7% en 2024. L'activité serait ainsi soutenue par l'investissement et la consommation.

Dans la zone euro, la croissance du PIB augmenterait à 1,5% contre 0,9% l'année précédente. Cette évolution résulterait de la bonne tenue de la consommation, en lien avec la revalorisation salariale et la baisse de l'inflation.

En Allemagne, la première économie européenne se redresserait (1,3% en 2025 contre 0,2% en 2024), en lien avec une reprise de l'industrie manufacturière. Parallèlement en France, l'expansion se situerait à 1,3%, en lien avec la vigueur de la consommation des ménages.

Portée essentiellement par l'activité des services, la croissance économique du Royaume-Uni, s'établirait à 1,5% en 2025 contre 0,7% en 2024.

I.2.La conjoncture dans les pays émergents et en développement

En 2025, les pays émergents et en développement enregistreraient une croissance identique à celle enregistrée un an plus tôt (4,3%), malgré les évolutions diverses observées au sein de cet ensemble.

L'enlisement du conflit ukrainien et le maintien des sanctions émises par l'ensemble des pays avancés, impacteraient la croissance de la Russie. Ainsi, le PIB russe reculerait de 3,2% en 2024 à 1,5% en 2025.

Quoiqu'en repli, les pays émergents d'Asie maintiendraient un taux de croissance à 5% sous l'impulsion des économies chinoise et indienne. Sur la période, le PIB chinois refluerait à 4,5% contre 5% en 2024, en lien avec le vieillissement de la population et une baisse de la productivité. Concomitamment, celui de l'Inde fléchirait pour se situer à 6,5% contre 7%, en raison d'une atonie de la consommation.

En liaison avec le relèvement des principaux produits de base, l'activité économique au sein des pays de l'Amérique latine remonterait à 2,7% contre 1,9% un an plus tôt. Cette tendance résulterait des performances des principales économies de la zone, notamment celles du Mexique à 1,6% et du Brésil à 2,4%.

La bonne tenue des cours de l'or noir permettrait aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord d'engranger d'importantes recettes pétrolières. Dans ce contexte, la croissance économique se situerait à 4% en 2025 contre 2,4% en 2024.

Profitant d'un relèvement du volume de marchandises échangées, l'Afrique subsaharienne atteindrait une croissance de 4,1% contre 3,7% en 2024. Ainsi, la croissance du PIB du Nigéria et de l'Afrique du Sud s'estimerait respectivement à 3% et 1,2%.

I.3.La conjoncture dans les pays de la CEMAC

Nonobstant les conditions économiques mondiales exceptionnelles qui prévalent depuis le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, et plus récemment avec le début de la guerre au Moyen-Orient, l'activité économique devrait faire preuve de résilience dans la zone CEMAC. Elle serait soutenue par le dynamisme du secteur hors pétrole et la poursuite des réformes structurelles. Ainsi, les Services de la BEAC prévoient une croissance de l'activité économique à 3,8% en 2025 et à 3,7% en 2026 et 2027.

Les autres comptes macroéconomiques seraient caractérisés par :

- une légère dégradation de la situation des finances publiques, avec un solde budgétaire, base engagements, dons compris, en moyenne annuelle autour de 0,2% du PIB sur la période 2025-2027, après 0,5% du PIB en 2024 ;
- une dégradation progressive du solde extérieur courant, dons inclus, de 0,6% du PIB en 2025, 0,1% du PIB en 2026, puis -0,8 % du PIB en 2027 ;
- une hausse annuelle de la masse monétaire d'environ 10% entre 2025 et 2027, qui résulterait principalement d'un accroissement de 16,1% des avoirs extérieurs nets et de 6,1% des crédits à l'économie.

I.4.L'évolution des cours des produits de base

En 2025, les prix des matières premières devraient baisser de 4% par rapport à 2024. Ce recul se ferait dans un contexte de persistance de tensions géopolitiques (guerre en Ukraine, conflit Israélo-palestinien, etc.) et de léger dégel de la politique monétaire. Ces risques sont de nature à affecter la stabilité financière et entraîner le relèvement des niveaux de dette.

Le pétrole

Pour 2025, les cours du pétrole brut devraient se contracter. En moyenne, ils baisseraient de 5,8% pour s'établir à 79,7 dollars contre 84,2 dollars projetés en 2024. Sur la période, l'Agence Internationale de l'Energie a révisé ses perspectives de croissance de la demande du pétrole eu égard à la morosité des chiffres tant de l'économie américaine que de la Chine. Ainsi, les prix devraient se maintenir durablement en dessous des 80\$/b.

Les oléagineux

Pour le compte de la campagne 2024/2025, les conditions de culture suggèrent une production mondiale abondante. Dans le même temps, les conditions climatiques sont favorables en Malaisie, avec en toile de fond, l'amélioration de la maturation des plantations et l'augmentation de la main d'œuvre. S'agissant des prix, ils devraient repartir à la baisse à moyen terme dans la filière oléagineuse, sous l'effet du repli de la demande d'huile végétale et de tourteaux protéiques.

Au niveau de l'huile de palme, les prix devraient légèrement baisser, partagés entre l'amélioration des conditions climatiques et la concurrence des autres huiles végétales. En conséquence, le prix de l'huile de palme se situerait en moyenne à 826,8 dollars la tonne, en recul de 1,7%.

Le caoutchouc

Les prix du caoutchouc naturel perdraient 8,8% à 87,4 cents le kilogramme en 2025. La production mondiale de caoutchouc naturel en 2025 atteindrait 14 millions de tonnes (en baisse de 4,1% par rapport à 2024) et la consommation mondiale à 14,1 millions de tonnes (en repli de 7,1% par rapport à 2024).

Le café

Le marché du café continue d'enregistrer des dynamiques divergentes entre le Robusta et l'Arabica. En effet, le Robusta devrait perdre 6,2% à 181,7 cents la livre en moyenne, en lien avec le niveau historiquement élevé des stocks. S'agissant de l'Arabica, son prix devrait s'apprécier de 4,3% pour se situer à 201,1 cents la livre.

Le cacao

Selon l'Organisation internationale du cacao (Icoco), pour le compte de la campagne 2024/2025, la récolte de fèves devrait dépasser à nouveau la demande. En effet, depuis leur record historique, les cours du cacao ont perdu 30% sur les marchés à terme. En conséquence, le prix du cacao baisserait de 19,3%, soit 6 229 dollars la tonne en moyenne.

Le sucre

La production mondiale de sucre en 2024/2025 (octobre/septembre) atteindrait 189,7 millions de tonnes, tandis que la consommation apparente se situerait à 180,8 millions de tonnes. Ainsi, les cours mondiaux du sucre s'établiraient à 19,2 cents la livre, en baisse de 5,6%.

L'or

En 2025, le marché de l'or serait à nouveau volatile. Ainsi, le niveau actuel de la politique monétaire de la Banque Centrale des Etats-Unis (FED) et la détente du dollar américain par rapport aux autres monnaies renforceraient l'or dans son rôle de valeur refuge. Partant de là, le prix de l'or se situerait autour de 2 265 dollars américains en moyenne.

II - CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

II.1 Les principaux secteurs d'exportation

II.1.1. Le secteur pétrolier

La production pétrolière nationale reculerait de 2,1% à 11,125 millions de tonnes métriques en 2025 contre 11,640 millions de tonnes en 2024. Cette tendance s'expliquerait, entre autres, par une baisse tendancielle des champs matures. Les prix se situeraient à 75 dollars US pour le brut gabonais et 79,7 dollars US pour le Brent.

II.1.2. Le secteur des mines

Pour l'année 2025, il est prévu un affermissement de la production nationale de manganèse de 7,7% à 11,083 millions de tonnes, toujours en lien avec les bonnes performances des plateaux de Bangombé et d'Okouma, la montée en puissance de l'usine de Ndojé et la normalisation de l'activité sur les sites de Franceville et d'Okondja. Les exportations se situeraient autour de 10,197 millions de tonnes. Sur le plan international, la résorption progressive de la crise immobilière en Chine, grâce aux politiques de relance mises en œuvre, aurait un impact tant sur la demande que sur les prix.

II.1.3. Les industries du bois

Les industries de transformation du bois enregistreraient une amélioration de leurs performances en 2025. Ainsi, la production des bois débités progresserait de 3,2% à 1,402 million de mètres cubes contre 1,359 million de mètres cubes en 2024. Cette évolution s'expliquerait par le relèvement de la demande mondiale (en Asie et au niveau de l'Union Européenne).

II.2. Les autres secteurs

II.2.1. L'agriculture, l'élevage et la pêche

En 2025, le secteur de l'agriculture enregistrerait des performances mitigées. En effet, la production de l'huile de palme brute est attendue à 171 800 tonnes, en hausse de 5,5%. Cette bonne orientation résulterait du bon rendement des plantations et de la montée en puissance des unités de traitement installées. La production nationale serait renforcée par l'apport de nouvelles exploitations comme celle de Ngouoni.

Au niveau du caoutchouc naturel, on projette une reprise de l'activité, en lien avec la résorption partielle des problèmes récurrents rencontrés par SIAT. En conséquence, la production globale de caoutchouc progresserait de 2,5% pour s'établir à 31 943 tonnes contre 31 164 tonnes en 2024.

II.2.2. Les agro-industries

La branche de l'agro-industrie consoliderait une nouvelle fois son activité en 2025, portée par les huiles et corps gras (+10%), la raffinerie de sucre (0,8%), l'eau minérale, les boissons gazeuses et alcoolisées.

II.2.3. Les autres industries

En 2025, les performances de la branche des autres industries de transformation s'affermiraient (+8,4%), grâce à la chimie (peintures), aux matériaux de construction et à la transformation de l'aluminium. Cette embellie résulterait de la fermeté des commandes des principaux clients (génie civil, logements, bois, mines, etc.).

II.2.4. Le bâtiment et travaux publics

Le secteur des BTP se caractériserait par la poursuite des nombreux chantiers entamés en 2024. Il s'agirait notamment de la poursuite des travaux des chantiers d'infrastructures initiés par le CTRI (construction de la cité administrative, aménagement des voies de contournement, construction d'établissements scolaires et universitaires et des voiries urbaines). De même, certains gros chantiers étalés sur plusieurs années vont se poursuivre, notamment "la Transgabonaise", la réhabilitation de la voie ferrée, le projet d'adduction d'eau, la construction de barrages hydro-électriques.

II.2.5. L'eau et l'électricité

Le segment énergie prévoit de poursuivre l'amélioration de son réseau de distribution d'eau et d'électricité. Ainsi, la production d'électricité se consoliderait à 2 968 GWhs, tandis que la production d'eau s'établirait à 132,5 millions de m3.

II.2.6. Le commerce

En 2025, l'activité de la branche du commerce général enregistrerait une hausse de 3,2%, en raison de l'augmentation de la demande locale, en lien avec la hausse de la commande publique (projets d'investissement public) et privée (effet des créations d'emplois et de la distribution de nouveaux revenus). Dans le même temps, la baisse projetée de l'inflation devrait contribuer à améliorer la consommation.

II.2.7 Les services

En 2025, l'activité des autres services se consoliderait de 3,3%. En effet, le secteur des autres services va tirer profit du frémissement dans les services pétroliers grâce à une bonne tenue des prix du pétrole, la reprise des services immobiliers, l'affermissement des services aux particuliers portés par la hausse continue des jeux de hasard. Les services aux entreprises et de réparation mécanique devraient également s'améliorer.

II.2.8 Le transport et auxiliaires

Le secteur des transports et auxiliaires de transport serait en croissance, en lien avec la reprise du transport ferroviaire, dans un contexte d'amélioration de l'état de la voie ferrée, grâce à la dynamisation des activités des secteurs miniers et forestiers. Ainsi, le volume global de marchandises acheminées par rails et manipulées dans les différents ports, rades et Beach (Owendo et Port-Gentil) se relèverait de 4,2%.

II.2.9. L'hôtellerie

Le secteur de l'hôtellerie, restauration, tourisme et loisirs maintiendrait la dynamique impulsée depuis la fin de la crise sanitaire. Ainsi, le secteur connaîtrait un relèvement de l'activité dans toutes ses branches, grâce à l'accent mis par les Autorités de la Transition quant à la valorisation et/ou vulgarisation des sites touristiques, notamment ceux disposant d'infrastructures prêtes à accueillir des touristes. C'est le cas de l'organisation des caravanes touristiques sur divers circuits à travers le pays.

II.3. Le produit intérieur brut en 2024

En 2024, l'activité économique nationale évoluerait dans un environnement relativement favorable, malgré le ralentissement de la croissance mondiale à 3,2% contre 3,3% en 2023. Ce contexte devrait tirer profit d'un recul de l'inflation mondiale, en dépit de l'enlisement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Au niveau interne, l'activité économique devrait se relever à +3,4% en 2024 après +2,4% en 2023. Celle-ci serait liée au dynamisme attendu dans tous les secteurs d'activité.

Tableau n°1 : évolution du taux de croissance du PIB.

PIB (en %)	2021	2022	2023	2024
PIB total	1,5	3,0	2,4	3,4
PIB pétrole	-6,7	3,3	7,6	1,9
PIB hors-pétrole	2,5	3,0	1,9	3,6

Source : DGEPP.

II.3.1. Le PIB par secteur d'activité (offre)

Sur le plan sectoriel, tous les secteurs devraient se raffermir sur la période, avec une progression de l'activité du primaire (+2,2%), du secondaire (+3,2%) et du tertiaire (+3,0%).

Les performances du secteur primaire s'expliqueraient principalement par une hausse de la production des branches Agriculture notamment de rente (+10,5%), Pétrole (+1,9%) et Mines (+3,3%), malgré le repli de l'exploitation forestière (-5,8%).

La hausse de l'activité de l'agriculture de rente est liée à l'amélioration du rendement des plantations de palmiers à huile et l'augmentation des surfaces de récolte.

La progression de la production de pétrole résulterait de la poursuite de l'optimisation des certains champs matures.

En outre, la reprise de la production minière proviendrait du renforcement de l'exploitation des différents gisements et du retour à la normale de l'évacuation du minerai de manganèse.

Par contre, le repli de l'exploitation forestière serait attribuable à la baisse de la demande des industries locales de transformation de bois.

Le raffermissement du secteur secondaire serait principalement lié à la consolidation des branches industries agro-alimentaires (+4,1%) et des autres industries (+7,2%), qui bénéficieraient de la bonne tenue des BTP (+6,2%).

La distribution d'eau et d'électricité connaîtrait une amélioration (+3,8%) en raison du renforcement des capacités de production.

La poursuite de la croissance dans l'activité des BTP de 6,2% serait consécutive à la mise en œuvre des projets dans le secteur des infrastructures en particulier.

Enfin, les progrès enregistrés par le secteur tertiaire découleraient principalement du raffermissement de l'activité dans les Transports & Communications (+2,2%), les services (+3,3%) et le commerce (+3,2%).

II.3.2. Le PIB par la demande (emploi)

Du point de vue des emplois, la croissance serait soutenue par la demande intérieure (+5,5%) et extérieure (+5,7%).

L'augmentation de la demande intérieure proviendrait aussi bien de l'investissement (+7,6%) que de la consommation (+3,1%). La progression de l'investissement total proviendrait du secteur public (+10,4%) et privé (+7,4%).

Dans le public, la hausse de l'activité serait tributaire de l'exécution des projets prioritaires dans l'aménagement et la réhabilitation des voiries. Ces investissements concerneraient les travaux tels que la voie de contournement d'Oyem, la construction et la réhabilitation des tronçons routiers, la construction d'infrastructures sanitaires et scolaires et l'aménagement des bassins-versants.

L'évolution favorable des investissements privés serait imputable à l'exécution des projets d'investissements portés par diverses entreprises, notamment dans le secteur hors pétrole (+5,6%). La consolidation de la consommation privée (+2,6%), serait due à la hausse des revenus des ménages dans un contexte de recrutements dans le secteur public et dans les entreprises.

Le relèvement de la demande extérieure serait essentiellement tributaire de l'augmentation des commandes des produits de bases, notamment le pétrole (+1,7%), les produits de la rente (+17,5%) et les produits miniers (+2,8% contre -8,1%).

II.4. L'emploi, les salaires et les prix

II.4.1. L'emploi

En 2024, le marché de l'emploi devrait connaître une augmentation significative, en raison d'une hausse concomitante des effectifs du secteur public et de ceux du secteur privé.

Dans le secteur public, l'augmentation des effectifs serait consécutive aux régularisations des situations administratives effectuées ainsi qu'aux recrutements enregistrés dans plusieurs administrations.

De même, le secteur privé enregistrerait une hausse de ses effectifs, en lien avec la poursuite des grands travaux d'infrastructures et le lancement de nouveaux chantiers immobiliers.

II.4.2. Les salaires

En 2024, la masse salariale évoluerait sous l'effet conjugué de son accroissement dans les secteurs public et privé. Dans le secteur public, la progression de la masse salariale serait liée à la fois aux recrutements dans les administrations (Education, Santé et Défense...), mais elle serait particulièrement expliquée par la régularisation des situations administratives (paiement des accessoires de solde, glissements catégoriels, avancements d'échelon et grades).

S'agissant du secteur privé, la hausse de sa masse salariale serait favorisée par la création d'emplois et l'affermissement de l'activité économique dans les secteurs priorisés par les politiques gouvernementales.

II.4.3. Les prix

En 2024, l'inflation serait contenue à 2,4% en dessous du seuil communautaire de 3%, contre 3,6% en 2023 à 2,4%. Cette détente inflationniste serait attribuable, entre autres, à l'adoption d'une mercuriale des prix pour les produits de première nécessité, et au renforcement des mesures de contrôle des prix. A cela s'ajoute le blocage des prix des produits pétroliers à la pompe et la gratuité des inscriptions au sein des établissements publics dans l'enseignement.

II.5. La balance des paiements

En 2025, la balance des paiements devrait afficher un excédent de 20,8 milliards FCFA, en baisse de 63,6% par rapport à l'année précédente. Ce résultat proviendrait d'un repli prononcé de l'excédent du solde des capitaux comparativement à la baisse du déficit des transactions courantes.

Le déficit courant se réduirait de 6,5% pour se situer à 513,8 milliards de FCFA en 2025, avant de se dégrader de nouveau en 2026, en lien principalement avec le recul du déficit des services et de l'excédent commerciale.

Quant à l'excédent du compte des capitaux et des opérations financières, il fléchirait de 11,9% à 534,6 milliards de FCFA en 2025. Cette évolution serait principalement due à la réduction des autres investissements à plus d'un an.

Tableau n°2 : évolution de la balance globale des paiements (en milliards FCFA).

(En milliards FCFA)	2024	2025	2026	Var 25/24
1- Transactions courantes	-549,6	-513,8	-591,0	-6,5%
- Balance commerciale	1637,8	1616,2	1521,0	-1,3%
- Balance des services	-1361,1	-1294,4	-1290,7	-4,9%
- Balance des revenus	-787,1	-794,9	-779,2	1,0%
- Balance des transferts	-39,2	-40,7	-42,2	3,8%
2- Balance des capitaux et des opérations financières	606,7	534,6	707,8	-11,9%
Compte de capital	4,7	4,7	4,7	0,0%
- Investissements directs	270,2	291,4	277,4	7,9%
- Investissements de portefeuille	-224,6	-202,6	-195,5	-9,8%
- Autres investissements	556,4	441,0	621,2	-20,7%
Opérations à plus d'un an (MLT)	43,4	-207,8	-31,0	-578,2%
Opérations à moins d'un an (CT)	512,9	648,7	652,2	26,5%
3- Erreurs et Omissions	0,0	0,0	0,0	-
BALANCE GLOBALE	57,1	20,8	116,8	-63,6%

Source : BEAC, * Estimations, **Projections.

II.6. L'examen du respect des critères de convergence communautaire

Le cadrage macro-budgétaire de la loi de finances 2025 fait ressortir, pour la période 2024–2026 que le Gabon respecterait deux (2) critères de surveillance multilatérale sur les quatre (4).

L'état de la convergence se présenterait donc comme suit :

Tableau n°3 : critères de surveillance multilatérale.

	Norme	Révisé 2023	Projections			
			2024		2025	2026
			LFI	LFR		
Solde budgétaire de référence (%PIB)	≥ -1,5%	-2,5%	-0,9%	-1,6%	-0,5%	2,3%
Taux d'inflation	≤ 3 %	3,4%	3,3%	2,4%	2,1%	2,2%
Le taux d'endettement public (sur la base de la dette conventionnée de la DGD)	≤ 70%	58,2%	54,1%	60,3%*	56,5%	52,1%
Non accumulation d'arriérés :	Arriérés < 120 jours	Non respecté			-	-

Source : DGEPP. * estimation

- **Le solde budgétaire de référence** rapporté au PIB serait de nouveau négatif et en baisse par rapport à 2023, pour se situer à -1,6% du PIB. Ainsi, le critère ne serait pas respecté en 2024. Sur la période 2025 – 2026, le solde serait de +0,9% en moyenne en raison de la baisse des recettes pétrolières.
- Le **taux d'inflation** se retrouverait en deçà de la norme communautaire (3%) en 2024 à 2,4% à la faveur de la détente des prix des produits alimentaires et de

l'énergie et des mesures de lutte contre la vie chère. Sur la période 2024 – 2026, le taux d'inflation serait de 2,2% en moyenne.

- Le **taux d'endettement** est projeté à 60,3% du PIB en 2024 en deçà du seuil communautaire ($\leq 70\%$), mais en dépassement du seuil gouvernemental ($\leq 35\%$ du PIB). Sur la période 2024-2026, l'endettement serait sur une trajectoire baissière, pour s'établir à 54,3% du PIB en moyenne. Cette baisse proviendrait de la poursuite de la stratégie de désendettement mise en place par les autorités en vue de maîtriser la progression de la dette.
- Au regard du cadrage macro-budgétaire, le Gabon devrait en perspectives accumuler des arriérés de paiement.

II.7. La situation de l'exécution des finances publiques

II.7.1 Exécution des opérations budgétaires

A fin juillet 2024, l'exécution du budget de l'Etat indique un solde d'exécution excédentaire de **1 068,98 milliards FCFA**.

En effet, les ressources mobilisées s'établissent à **1 594,7 milliards FCFA** contre un niveau total de charges de **525,72 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 56,25%.

II.7.1.1 Exécution des recettes budgétaires

Prévues à **2 834,93 milliards FCFA**, les recettes budgétaires recouvrées à fin juillet 2024 s'élèvent à **1 594,7 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de **56,25%**.

Cette réalisation est notamment portée par les recettes pétrolières (636,5 milliards FCFA), de la fiscalité intérieure (654,7 milliards FCFA), de la fiscalité de porte (277,2 milliards FCFA) et des cotisations sociales (26,3 milliards FCFA).

Tableau n°4 : exécution des recettes budgétaires à fin juillet 2024 (en milliards FCFA).

Recettes budgétaires			
Libellés	(a)	(b)	Taux
	LF 2024	Exécution	d'exécution
Titre 1 : Recettes fiscales	1 797,6	1 140,8	63,46%
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	45,4	0,0	0,00%
Titre 3 : Cotisations sociales	38,3	26,3	68,62%
Titre 4 : Autres recettes	953,6	427,6	44,84%
TOTAL DES RECETTES (a+b+c+d)	2 834,93	1 594,70	56,25%

Sources : DGH, DGI, DGDDI, DGCPT.

II.7.1.2 Exécution des dépenses budgétaires

Budgétisées à **2 331,2 milliards FCFA** en LF 2024, les dépenses du budget général se situent au 31 juillet 2024 à **525,72 milliards FCFA**, soit 22,55%. Ce niveau fait abstraction des dépenses payées sans ordonnancement préalable par les services du Trésor.

Elles se déclinent, par titre, conformément au tableau ci-dessous :

Tableau n°5 : présentation des dépenses par titre.

LIBELLES	LF 2024	MONTANT ORDONNANCES	ECARTS	Taux
Titre 1 : charges financières de la dette	378 407 151 018	-	378 407 151 018	0%
Titre 2 : dépenses de personnel	771 749 096 325	52 332 156 838	719 416 939 487	7%
Titre 3 : dépenses de biens et services	284 116 558 643	142 360 873 291	141 755 685 352	50%
Titre 4 : dépenses de transfert	352 218 537 596	143 498 737 418	208 719 800 178	41%
Titre 5 : dépenses d'investissement	497 801 938 086	182 128 189 129	315 673 748 957	37%
<i>Dont</i>			-	
<i>RG</i>	344 780 850 080	182 128 189 129	162 652 660 951	53%
<i>Finex</i>	117 650 388 500	-	117 650 388 500	0%
Titre 6 : autres dépenses	46 871 727 773	5 400 098 278	41 471 629 495	12%
Total budget général	2 331 165 009 441	525 720 054 954	1 805 444 954 487	22,55%

Source : DGBFIP.

- Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnels ont été prévues à **771,75 milliards FCFA** en LF 2024, pour une exécution hors solde permanente de **52,33 milliards FCFA**.

Tableau n°6 : dépenses de personnel.

Titres et catégories	LF 2024	Exécution au 31 juillet 2024	%
Titre 2. Dépenses de personnel	771 749 096 325	52 332 156 838	6,8%
<i>Dont :</i>			
Rémunérations autres catégories de salariés	38 599 289 450	41 658 373 485	107,9%
<i>dont MONP et parts patronales CNAMGS et CNSS</i>		17 694 084 506	
<i>Mises à disposition aux administrations</i>		22 108 880 804	
Primes et indemnités des fonctionnaires	15 226 126 875	10 673 783 353	70,1%
<i>dont Capitaux décès et services rendus</i>		1 316 650 991	
<i>Vacations des fonctionnaires</i>		9 294 455 641	
<i>Rappels de fonctionnaires</i>		62 676 721	

Source : DGBFIP.

- Les dépenses de biens et services

Prévues en LF 2024 à **284,12 milliards FCFA**, les dépenses de biens et services ont été exécutées à **142,36 milliards FCFA** pour un taux de 50,1%.

Tableau n°7 : les dépenses des biens et services.

Titres et catégories	LF 2024	Exécution au 31 juillet 2024	%
Titre 3. Dépenses de biens et services	284 116 558 643	142 360 873 291	50,1%
<i>Dont :</i>			
<i>Utilités publiques (eau et électricité)</i>	<i>11 100 000 000</i>	<i>-</i>	<i>0,0%</i>
<i>Utilités publiques (Téléphone et internet)</i>	<i>6 000 000 000</i>	<i>580 910</i>	<i>0,0%</i>
<i>Missions diplomatiques et postes consulaires (y compris frais de scolarité)</i>	<i>14 765 918 833</i>	<i>9 079 803 159</i>	<i>61,5%</i>
<i>Baux (DGPE)</i>	<i>15 600 008 810</i>	<i>15 287 463 118</i>	<i>98,0%</i>
<i>Structures sanitaires (DRS, CHU, CHR, etc.) y compris Médicaments</i>	<i>17 483 511 626</i>	<i>5 898 257 133</i>	<i>33,7%</i>
<i>Universités et grandes écoles</i>	<i>2 361 571 543</i>	<i>1 043 514 746</i>	<i>44,2%</i>
<i>Examen et concours</i>	<i>3 531 065 312</i>	<i>4 589 635 042</i>	<i>130,0%</i>
<i>Établissements primaires et secondaires</i>	<i>7 000 000 000</i>	<i>1 635 989 645</i>	<i>23,4%</i>
<i>Dépenses sociales (halte-garderie, centres sociaux, etc.)</i>	<i>394 822 228</i>	<i>132 495 399</i>	<i>33,6%</i>
<i>Organisation concours administratifs</i>	<i>-</i>	<i>509 000 000</i>	<i>-</i>

Source : DGBFIP

- Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert, projetées à **352,22 milliards FCFA**, ont été exécutées à **143,5 milliards FCFA**, soit un taux de 40,7%.

Tableau n°8 : les dépenses de transfert.

Titres et catégories	LF 2024	Exécution au 31 juillet 2024	%
Titre 4. Dépenses de transfert	352 218 537 596	143 498 737 418	40,7%
DONT :			0,0%
Bourses	92 284 040 100	62 026 539 977	67%
<i>Secondaire</i>	<i>12 089 088 000</i>	<i>6 456 609 327</i>	<i>53%</i>
<i>Supérieur</i>	<i>80 194 952 100</i>	<i>55 569 930 650</i>	<i>69%</i>
Scolarité des enfants des diplomates	-	1 361 288 852	
Gratuité des transports	3 571 445 596	3 509 959 444	98,3%
<i>TRANS'URB</i>	<i>1 417 937 796</i>	<i>1 470 000 000</i>	<i>103,7%</i>
<i>SOGATRA</i>	<i>1 673 200 000</i>	<i>1 678 000 000</i>	<i>100,3%</i>
<i>TRANSKANDA</i>	<i>480 307 800</i>	<i>361 959 444</i>	<i>75,4%</i>
Dépenses sociales	13 464 925 392	5 112 738 534	38,0%
<i>Filets sociaux</i>	<i>3 926 606 140</i>	<i>2 169 449 893</i>	<i>55,3%</i>
<i>Personnes âgées</i>	<i>1 350 000 000</i>	<i>745 875 000</i>	<i>55,3%</i>
<i>Gratuité des accouchements</i>	<i>1 124 820 021</i>	<i>783 705 499</i>	<i>69,7%</i>
<i>Samu social</i>	<i>1 663 186 049</i>	<i>1 413 708 142</i>	<i>85,0%</i>

Source : DGBFIP.

- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à **182,13 milliards FCFA** à fin juillet 2024 contre une programmation en loi de finances de **497,8 milliards FCFA**.

Tableau n°9 : les dépenses d'investissement (en millions FCFA).

Titres et catégories	LF 2024	Exécution au 31 juillet 2024	%
Titre 5. Dépenses d'investissement	497 801 938 086	182 128 189 129	36,6%
Financements sur ressources propres	344 780 850 080	182 128 189 129	52,8%
Financements extérieurs	117 650 388 500	-	0,0%

Source : DGBFIP.

- Les autres dépenses

Les autres dépenses ont été exécutées à **5,4 milliards FCFA** pour une projection en LF 2024 de **46,9 milliards FCFA**.

Tableau n°10 : autres dépenses (en millions FCFA).

Titres et catégories	LF 2024	Exécution au 31 juillet 2024	%
Titre 6. Autres dépenses	46 871 727 773	5 400 098 278	11,5%
Intérieurs-AJE	13 000 000 000	1 898 325 942	14,6%
<i>Protocoles transactionnels</i>	<i>7 000 000 000</i>	<i>323 462 525</i>	<i>4,6%</i>
<i>Condamnations pécuniaires</i>	<i>3 000 000 000</i>	<i>1 574 863 417</i>	<i>52,5%</i>
Restructuration des entreprises	14 750 000 000	3 374 381 893	22,9%
Divers	19 121 727 773	127 390 443	0,7%
<i>Dette aux agents de l'Etat (Rappels)</i>	<i>18 000 000 000</i>	<i>112 390 443</i>	<i>0,6%</i>
<i>Fermeture du Consulat du Gabon au Liban</i>		<i>15 000 000</i>	-

Source : DGBFIP

❖ *Les comptes spéciaux (CS)*

Les comptes spéciaux comprennent les comptes d'affectation spéciale et le compte de commerce. Ces comptes spéciaux, regroupés en 12 missions, s'équilibrent en recettes et en dépenses à **237,7 milliards FCFA** et présentent une exécution de **5,87 milliards FCFA**. Ce niveau est dû à la non-exécution de certains CAS en budgétaire.

Cette exécution se décline ainsi qu'il suit.

Tableau n°11 : les comptes spéciaux.

Libellés	LF 2024	Montant ordonnancé	TAUX
Compte de commerce	3 388 700 000	165 418 348	4,88%
Comptes d'affectation spéciale	234 297 572 479	5 701 101 860	2,43%
Total général	237 686 272 479	5 866 520 208	2,47%

Source : DGBFIP.

✓ *Exécution des dépenses des comptes spéciaux*

Les CAS retracent les opérations budgétaires financées au moyen des recettes particulières en lien direct avec les dépenses concernées. Aussi, à fin juillet 2024, l'exécution des CAS est de **5,7 milliards FCFA** contre une prévision de **234,3 milliards FCFA**.

Tableau n°12 : exécution des comptes d'affectation spéciale (en millions FCFA).

Intitulés des Comptes spéciaux	LF 2024	Exécution à fin juillet 2024	Ecart	%
Total des comptes d'affectation spéciale	234 298	5 866,52	231,82	7,96%
Pensions	99 033	-	99 033,00	0,00%
Prestations familiales	18 000	-	18 000,00	0,00%
Promotion audiovisuelle et cinématographique	1 723	-	1 723,00	0,00%
Promotion du sport	8 588	1 496,65	7 091,35	17,43%
Formation pour l'emploi	2 683	583,57	2 445,13	21,75%
Service universel des communications électroniques	3 808	-	3 808,00	0,00%
Valorisation du patrimoine de l'Etat	24 476	-	24 476,00	0,00%
Financement de l'habitat	8 893	-	8 893,00	0,00%
Service public de l'eau et de l'électricité	8 014	-	8 014,00	0,00%
Salubrité publique	8 989	3 208,00	5 781,00	35,69%
Entretien du patrimoine routier de l'Etat	50 091	412,88	49 678,12	0,82%

Source : DGBFIP.

✓ Le compte de commerce

A fin juillet 2024, le compte de commerce « développement durable de la pêche et de l'aquaculture » qui a pour objet, l'industrialisation de la filière thon, a été prévu à **3,39 milliards FCFA** pour une exécution de **148,8 millions FCFA**.

Tableau n°13 : équilibre du compte de commerce (en millions FCFA).

Compte de commerce	LF 2024	Exécution au 31 juillet 2024	%
70 : Développement durable de la pêche et de l'aquaculture	3 388,70	165,42	4,88%
Total compte de commerce	3 388,70	165,42	4,88%

Source : DGBFIP.

II.7.2 Exécution des opérations de trésorerie et de financement

II.7.2.1 Exécution des ressources de trésorerie et de financement

Les ressources de trésorerie et de financement mobilisées sur cette période se chiffrent à **554,9 milliards FCFA** contre **1 327,1 milliards FCFA** prévus dans la loi de finances 2024, soit un taux d'exécution de **41,8%**. Elles sont composées des prêts projets (**48,3 milliards FCFA**) et des émissions de titres publics (**506,6 milliards FCFA**).

Tableau n°14 : exécution des ressources de trésorerie et de financement à fin juillet 2024 (en milliards FCFA).

Ressources de trésorerie et de financement			
	LF 2024	Exécution	Taux d'exécution
Tirages	132,50	48,31	36,46%
Tirages sur conventions en cours	117,65	48,31	41,07%
Tirages sur prêts programmes	14,85	-	0,00%
Fonds Monétaire International	-	-	0,00%
Agence Française de Développement	-	-	0,00%
BAD	-	-	0,00%
BADEA	14,85	-	0,00%
Droits de tirages spéciaux	-	-	0,00%

Ressources de trésorerie et de financement			
	LF 2024	Exécution	Taux d'exécution
Emissions de titres publics	1 048,05	506,59	48,34%
Emissions de titres publics sur le Marché international	469,89	-	0,00%
Emissions de titres publics sur le Marché intérieur	578,17	506,59	87,62%
Financement bancaire	-	-	0,00%
Banques commerciales	-	-	0
Financement non bancaire	146,54	-	0,00%
Règlement arriérés fiscaux	10		0,00%
Accumulation des instances	136,54	-	0,00%
Total	1327,10	554,90	41,81%

Sources : DGD, DGCPT.

II.7.2.2 Exécution des charges de financement et de trésorerie

Les charges de financement et de trésorerie ont été exécutées à hauteur de **611,3 milliards FCFA** contre un niveau prévisionnel de **1 487,94 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **41,1%**.

Tableau n°15 : exécution des charges de financement et de trésorerie à fin juillet 2024 (en milliards FCFA).

Charges de financement et de trésorerie			
	LF 2024	Exécution	Taux d'exécution
Amortissement (dette extérieure)	836,55	161,54	19,3%
Emprunts extérieurs-courants	836,55	134,97	16,1%
Bilatéraux	104,23	10,55	10,1%
Multilatéraux	299,71	121,38	40,5%
Banques	47,97	3,03	6,3%
Marché international	384,64		0,0%
Emprunts extérieurs-arriérés		26,58	
Bilatéraux		9,59	
Multilatéraux		13,66	
Banques		3,33	
Amortissement des prêts du secteur bancaire	517,35	322,69	62,4%
Intérieur-DGD	517,35	322,69	62,4%
Emprunts intérieurs-courants	517,35	322,69	62,4%
Banques	69,77	38,58	55,3%
Moratoires	25,00	22,62	90,5%
Marchés Financiers	422,59	261,50	61,9%
Autres amortissements	110,24**	127,08	115,3%
Bons du Trésor Assimilables (BTA)		10,38	
Instances Trésor de la période précédente	90,07**	96,68	107,3%
Arriérés de TVA Hors Pétrole	9,07	4,84	24,00%
Arriérés de TVA Pétrole	11,09		
Intérêts extérieurs arriérés		15,18	
Prêts et avances	23,80	-	0,0%
Total	1 487,94	611,32	41,1%

Sources : DGD, DGCPT. ** niveau tenant compte des arriérés de primes, niveau hors prime=60,24 milliards FCFA.

Amortissement de la dette extérieure

Les paiements de la dette extérieure se chiffrent à **161,5 milliards FCFA** contre une estimation de **836,55 milliards FCFA** dans la LF 2024, soit un taux d'exécution de **19,3%**. Il est à noter que ces niveaux tiennent compte du paiement des arriérés 2023 à hauteur de **26,6 milliards FCFA**.

Amortissement des prêts du secteur bancaire

Prévus à hauteur de **517,4 milliards FCFA**, les règlements en capital sur les emprunts intérieurs s'exécutent à **62,4%** et s'élèvent à **322,7 milliards FCFA**.

Autres amortissements

Les paiements effectués au titre des autres amortissements (hors arriérés des primes) atteignent **127,1 milliards FCFA** contre **60,24 milliards FCFA** dans la loi de finances, soit un taux d'exécution de **211%**.

DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

I- PERSPECTIVES ECONOMIQUES

La croissance du PIB mondial devrait se redresser légèrement pour atteindre 3,3 % en 2025 en dépit de la persistance du conflit au Proche-Orient. Cette évolution se ferait dans un environnement marqué notamment par la détente des pressions inflationnistes (4,4% contre 5,9% en 2024) et la légère augmentation du volume du commerce (3,4% contre 3,1% en 2024).

Au niveau national, l'activité économique poursuivrait son expansion pour s'établir à +3,7%. Elle bénéficierait de la mise en œuvre des projets de développement initiés par le Gouvernement de la Transition.

Toutefois, plusieurs facteurs pourraient impacter à la baisse la croissance projetée. Il s'agit notamment du poids important des subventions dans le budget, des conditions d'accès aux financements ainsi que les difficultés logistiques au niveau interne (état de la voie ferrée, les infrastructures routières et la disponibilité de l'énergie).

I.1. Les principales hypothèses

Sur la base de ce contexte, les hypothèses macroéconomiques de la loi de finances 2025, sont projetées comme suit :

- une production pétrolière en baisse de 2,1% à **11,126 millions de tonnes métriques en 2025** et qui serait de **10,499 millions** en moyenne sur 2026-2027 ;
- un prix du baril de pétrole gabonais qui baisserait de **5,1% à 75,0 USD en 2025** et à **70 USD** en moyenne sur la période 2026-2027 ;
- une production de manganèse à **11 083,3 milliers de tonnes**, en progression de 7,7% en 2025 par rapport à 2024 et s'établirait à **11 469,1 millions de tonnes** en moyenne sur la période 2026-2027 ;
- un prix de vente du manganèse en légère hausse de 1,2% à **135,7 dollars** la tonne et en moyenne entre 2025 et 2027 ;
- une production de bois débité qui devrait augmenter de 3,2% à **1,402 millions de m³** et à **1,544 millions de m³** sur la période 2026-2027 ;
- une dépréciation du taux de change du dollar américain de 0,7% à **596,4 FCFA** en 2025 et à **589,9 FCFA** sur la période 2026-2027.

Tableau n°16 : Les hypothèses du cadrage macroéconomique 2024-2026

	2023	2024 (1)	2025		2026	2027
			LF (2)	(2)/(1)		
Production pétrolière (en millions de tonnes)	11,2	11,4	11,1	-2,1%	10,6	10,4
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	80,5	79,0	75,0	-5,1%	70,0	70,0
Prix moyen de Brent (en \$US)	82,3	84,2	79,7	-5,3%	75,8	73,3
Production de Manganèse (en milliers de tonnes)	9968,0	10295,6	11083,3	7,7%	11340,9	11597,3
Prix de vente du manganèse (en \$US/tonnes)	130,8	134,1	135,7	1,2%	135,7	135,7
Production de Bois débité (en milliers de m3)	1387,3	1359,1	1402,3	3,2%	1504,3	1583,6
Prix du bois débité (\$/m3)	677,7	688,8	688,0	-0,1%	692,8	692,8
Production d'huile de palme brut (en milliers de tonnes)	146,4	162,8	171,8	5,5%	177,8	186,7
Prix d'huile de palme brut (\$/tonne)	838,4	841,4	826,8	-1,7%	610,5	610,5
Production de caoutchouc usiné (en milliers de tonnes)	4,5	4,0	4,0	0,5%	4,0	4,1
Prix de caoutchouc usiné (en Ct\$/lb)	71,8	95,9	87,4	-8,8%	76,6	76,6
Production de l'Or (en Kg)	150,3	1462,5	1828,1	25,0%	2285,1	2,9
Prix de vente de l'Or (\$US/l'once)	1943,1	2327,9	2543,6	9,3%	2049,5	2049,5
Taux de change (en FCFA/USD)	606,6	600,6	596,4	-0,7%	592,1	587,8

Source : DGEPP

I.2. Les résultats de la projection

Au regard des hypothèses décrites ci-dessus, et en tenant compte des perspectives de prévisions de l'économie mondiale (PEM juillet 2024), le taux de croissance du PIB se situerait à 3,7% en 2025. Cette situation résulterait de l'évolution de l'activité du secteur hors-pétrole (+4,4%), en dépit de la baisse de l'activité du secteur pétrole (-2,1%).

Côté offre, les moteurs de la croissance seraient constitués essentiellement des mines, de l'agriculture, des BTP, des autres industries, des transports et des services. Côté demande, le moteur de la croissance serait à la fois la demande intérieure (+3,0%) qu'extérieure (+6,0%).

Tableau n°17 : L'évolution du taux de croissance du PIB

(En %)	2023	2024	LF 2025	2026	2027
PIB total	2,4	3,4	3,7	3,6	3,8
Pétrole	7,6	1,9	-2,1	-4,7	-2,0
Hors pétrole	1,9	3,6	4,4	4,5	4,4

Source : DGEPP, 2024

Du point de vue de l'offre, en 2025, tous les secteurs enregistreraient une croissance. Ainsi l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire s'accélérerait respectivement de +5,2% et +3,3% pendant que le secteur primaire ralentirait pour atteindre +1,5%.

L'évolution du **secteur primaire** résulterait de la consolidation des branches agricole (+5,2%) et minière (+7,7%). Le rendement de ces branches s'expliquerait par la hausse de l'agriculture vivrière (+3,8%) et l'agriculture de rente (+9,2%) d'une part, et de l'augmentation de la production de manganèse, d'autre part.

Le raffermissement des activités du **secteur secondaire** (+5,2%) serait lié à la progression des performances de l'ensemble de ses branches soit de l'activité agro-alimentaire (+4,5%), de la reprise de l'activité industrielle de bois (+3,2% contre -2% en 2024), du regain d'activité dans l'énergie (+4,1%), des autres industries (+7,4%) et des BTP (+12%).

L'activité du secteur tertiaire (+3,3%) devrait bénéficier de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire, mais aussi de l'évolution positive des activités de la branche « Transports & Communications » (+3,0%), les Services (+3,3%) et le Commerce (+3,2%).

En termes de demande, la croissance du PIB serait conjointement soutenue par la demande intérieure (+3,9%) et extérieure (+5,1%).

La demande intérieure contribuerait positivement à la croissance en 2025, en raison de la relance de l'investissement public (+12,2%) suite à la poursuite des projets inscrits dans le PNDDT, ainsi que la hausse de l'investissement privé hors-pétrole (+3,2%).

De même, la progression de la consommation publique (+8,3%) et privée (+2,9%) fait suite à la hausse des revenus des ménages.

Le raffermissement de la demande extérieure résulterait de la vigueur de la demande internationale des produits, notamment de rente (+13,2%), des mines (+6,5%), du bois transformé (+2,8%) et des produits manufacturiers (+2,2%), malgré la baisse des ventes du pétrole (-1,9%).

I.3. Situation du Gabon par rapport aux critères de convergence communautaire en 2024-2026

I.3.1. Critères de surveillance multilatérale

Sur la base des projections macroéconomique et budgétaire du Projet de la loi de finances rectificative 2024, le Gabon respecterait tous les quatre (4) critères en vigueur dans la CEMAC sur la période 2025 – 2027.

Tableau n°18 : Critères de surveillance multilatérale

	Norme	2024	2024	2025	2026	2027
		LF	Révisé	LF		
Solde budgétaire de référence (%PIB)	≥ -1,5%	-0,9%	-1,6%	0,9%	4,4%	5,3%
Taux d’inflation moyen annuel	≤ 3 %	3,3%	2,4%	2,1%	2,2%	2,1%
Le taux d’endettement public (sur la base de la dette conventionnée de la DGD)	≤ 70%	54,1%	60,3%*	62,7%	54,5%	50,0%
Non accumulation d’arriérés	Arriérés < 120 jours		Non respecté	Respecté	Respecté	Respecté

Source : DGEPF, 2024

- **Le solde budgétaire de référence** afficherait un excédent de 0,9% du PIB en raison de l’augmentation des recettes hors -pétrole conjuguée à une maîtrise des dépenses. Ainsi en 2025, le critère serait au-dessus du plancher communautaire (-1,5% du PIB) ;
- L’**inflation**, dont le taux moyen annuel est projeté à 2,1% en 2025 restera maîtrisée sur la période ;
- **Le taux d’endettement** reste en deçà du seuil communautaire et est estimé à 62,7% du PIB en 2025 contre 60,3% attendu en 2024. Il baisserait progressivement en 2026 et 2027 en lien avec les efforts de remboursement sur les engagements au plan international et régional ;
- Le Gabon s’engage à ne pas **accumuler des arriérés de paiement** en 2025 et sur la période 2026 – 2027.

1.3.2. Indicateurs de surveillance multilatérale

En 2025-2027, la situation des indicateurs de la surveillance multilatérale est retracée dans le tableau suivant :

Tableau n°19 : Indicateurs de surveillance multilatérale

Rubriques	Indicateurs	Normes	2024	2025	Observations pour 2025
Croissance	Taux de croissance du PIB réel	$\geq 7\%$	3,4%	3,7%	On observe une accélération de l'activité en lien avec le dynamisme des activités hors - pétrole
	Taux d'investissement (% du PIB)	$\geq 20\%$	18,1%	18,7%	en légère augmentation par rapport à 2024
Monnaie	Taux d'inflation en moyenne annuelle	$\leq 3\%$	2,4%	2,1%	Conforme aux objectifs de politique monétaire dans un contexte de renforcement de la maîtrise des prix des produits alimentaires
Finances publiques	Solde budgétaire primaire hors recettes pétrolières (% du PIB hors pétrole) (optique FMI)		-9,2%	-7,5%	Atténuation du déficit primaire hors pétrole, en lien avec le relèvement des recettes hors - pétrole et la maîtrise des dépenses primaires
	Taux de pression fiscale hors recettes pétrolières (recettes hors pétrole/PIB hors pétrole)	$\geq 17\%$	17,6%	17,6%	Le niveau est au dessus du seuil minimal fixé par la CEMAC en lien avec la hausse des recettes fiscales malgré la hausse du PIB Hors pétrole (+6,3%)
	Masse salariale /recettes fiscales hors pétrole	$\leq 35\%$	58,3%	57,3%	Le ratio reste au dessus du seuil communautaire. Cependant, ce ratio est en baisse de 1 point par rapport à 2024.
	Dépenses de fonctionnement/recettes fiscales (salaires+biens et services+transferts+interets dettes)/recettes fiscales		110,1%	103,3%	Les dépenses de fonctionnement restent encore élevées comparativement aux recettes fiscales. Toutefois, on observe une baisse de 7 points du ratio en 2025 par rapport à 2024

Source : DGEPI, 2024

I.4.L'emploi, les salaires et les prix

I.4.1. L'emploi

Pour l'année 2025, le marché de l'emploi reste en croissance, grâce notamment aux multiples chantiers d'infrastructures (Routes, Bâtiments, barrages etc...). Aussi, la mise en exploitation du gisement du fer de Baniaka (entre 500 à 700 emplois directs et 500 emplois indirects) contribuerait à un relèvement de l'offre d'emplois dans le secteur moderne. Enfin, la poursuite des recrutements et des régularisations des situations administratives dans le secteur public contribuerait à l'augmentation des effectifs dans le secteur public.

I.4.2. Les salaires

En 2025, la masse salariale demeurerait en hausse sous l'effet de l'évolution des effectifs et l'application de l'arrêté numéro 00009/ PM/MFPRC du 24 novembre 2023 portant dégel des recrutements, titularisations, avancements, stages et reclassements au sein de la Fonction publique.

La hausse de la masse salariale du secteur privé serait consécutive à l'augmentation de l'offre des emplois dans les sociétés, suite à la consolidation de l'activité économique.

I.4.3. Les prix

L'année 2025 serait marquée par l'accentuation de la baisse des pressions inflationnistes. En effet, le taux d'inflation est projeté à +2,1% contre une prévision de 2,4% en 2024, en lien notamment avec la poursuite de l'application de la nouvelle mercuriale et avec le maintien de la subvention sur les prix de carburant à la pompe.

I.5. La balance de paiement

En 2025, la **balance des paiements** devrait afficher un excédent de 20,8 milliards de FCFA, en baisse de 63,6% par rapport à l'année précédente. Ce résultat proviendrait d'un repli prononcé de l'excédent du solde des capitaux comparativement à la baisse du déficit des transactions courantes.

Le **déficit courant** se réduirait de 6,5% pour se situer à 513,8 milliards de FCFA en 2025, avant de se dégrader de nouveau en 2026, en lien principalement avec le recul du déficit des services et de l'excédent commercial.

Quant à l'excédent du **compte des capitaux et des opérations financières**, il fléchirait de 11,9% à 534,6 milliards de FCFA en 2025. Cette évolution serait principalement due à la réduction des autres investissements à plus d'un an.

Tableau n°20: Evolution de la balance globale des paiements (en milliards FCFA)

(En milliards FCFA)	2024	2025**	2026**	Var 25/24
1- Transactions courantes	-549,6	-513,8	-591,0	-6,5%
- Balance commerciale	1637,8	1616,2	1521,0	-1,3%
- Balance des services	-1361,1	-1294,4	-1290,7	-4,9%
- Balance des revenus	-787,1	-794,9	-779,2	1,0%
- Balance des transferts	-39,2	-40,7	-42,2	3,8%
2- Balance des capitaux et des opérations financières	606,7	534,6	707,8	-11,9%
Compte de capital	4,7	4,7	4,7	0,0%
- Investissements directs	270,2	291,4	277,4	7,9%
- Investissements de portefeuille	-224,6	-202,6	-195,5	-9,8%
- Autres investissements	556,4	441,0	621,2	-20,7%
Opérations à plus d'un an (MLT)	43,4	-207,8	-31,0	-578,2%
Opérations à moins d'un an (CT)	512,9	648,7	652,2	26,5%
3- Erreurs et Omissions	0,0	0,0	0,0	-
BALANCE GLOBALE	57,1	20,8	116,8	-63,6%

Sources : BEAC, DGEFP 2024. **Projections,

I.6. La situation monétaire

Au 31 décembre 2025, la situation monétaire au sens large, corrélée à l'évolution du secteur réel, des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, serait caractérisée par un accroissement des avoirs extérieurs nets (+9,3%), une consolidation des crédits intérieurs nets (+4,9%) et un renforcement de la masse monétaire (+5,9%).

Tableau n°21: Evolution de la situation monétaire (en milliards FCFA)

Rubriques	Déc-23	Déc-24	Déc-25
	<i>En milliards de F CFA</i>		
Avoirs extérieurs nets	176	234,2	256
Banque centrale	-119	-61,8	-41
Banques commerciales	295	296	297
Crédits intérieurs nets	3958,4	4138,1	4341
Créances nettes sur l'État	2144,3	2169,7	2255,6
<i>Dont Position Nette du Gouvernement (PNG)</i>	<i>2179,4</i>	<i>2209,8</i>	<i>2300,7</i>
<i>Dont Créances nettes sur les organismes publics</i>	<i>-35,1</i>	<i>-40,1</i>	<i>-45,1</i>
Créances sur le reste de l'économie	1814,1	1968,4	2085,4
Ressources = Contreparties	4134,4	4372,3	4597
Monnaie au sens large	3499	3732,5	3953,1
Circulation fiduciaire	366,1	362,7	364,6
Dépôts	3132,9	3369,8	3588,5
<i>Dont Quasi monnaie</i>	<i>937,1</i>	<i>1044,9</i>	<i>1148,8</i>
Ressources extra-monétaires	635,4	639,8	643,9
	<i>Variation annuelle en %</i>		
Avoirs extérieurs nets	-25,0%	33,1%	9,3%
Crédits intérieurs nets	14,4%	4,5%	4,9%
Créances nettes sur l'État	17,6%	1,2%	4,0%
Créances sur le reste de l'économie	10,9%	8,5%	5,9%
Ressources = Contreparties	11,9%	5,8%	5,1%
Masse monétaire	15,8%	6,7%	5,9%
Circulation fiduciaire	0,4%	-0,9%	0,5%
Dépôts	18,0%	7,6%	6,5%

Source : BEAC ,2024

I.6.1. La masse monétaire (M2)

A fin décembre 2025, la masse monétaire progresserait de 5,9% à 3 953,1 milliards de FCFA en même temps que le stock de dépôts (+6,5%) tandis que la circulation fiduciaire serait quasi stable (+0,5%) notamment du fait de l'utilisation accrue de la monnaie électronique comme moyen de paiement.

I.6.2. Les ressources extra-monétaires

Les ressources extra-monétaires (fonds propres du système bancaire et autres postes nets) resteraient quasi stables (+0,6%) à 643,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2025.

I.6.3. Les contreparties de la masse monétaire

A fin décembre 2025, les contreparties des ressources monétaires augmenteraient de 5,1% à 4 597 milliards de FCFA, tirées par l'accroissement des crédits intérieurs nets (+4,9%).

I.6.3.1. Les avoirs extérieurs nets

Les Avoirs Extérieurs Nets du système bancaire s'accroîtraient de 9,3%, passant de 234,2 milliards de FCFA en décembre 2024 à 256 milliards de FCFA un an plus tard. Cette évolution serait corrélée à la baisse de 33,7% de la position débitrice de la BEAC vis-à-vis du reste du monde à 41 milliards de FCFA contre 61,8 milliards un an plus tôt.

Tableau n°21 : Evolution et répartition des Avoirs Extérieurs Nets (en milliards FCFA)

(En milliards de FCFA)	Déc-23	Déc-24	Déc-25	Var 25/24
Avoirs extérieurs nets	176	234,2	256	9,3%
Banque centrale	-119	-61,8	-41	-33,7%
Banques primaires	295	296	297	0,3%

Source: BEAC, 2024

Par ailleurs, le solde du compte d'opérations devrait se consolider de 3,9% à 708,2 milliards de FCFA sur la période de référence, du fait, en partie, d'une augmentation des recettes d'exportation des produits de base. Aussi, le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs gagnerait 2,7 points pour s'établir à 66,1% à fin décembre 2025.

Tableau n°22 : Evolution des réserves et du taux de couverture extérieure de la monnaie (en milliards FCFA)

(En milliards de FCFA)	Déc-23	Déc-24	Déc-25	Var 25/24
Compte d'opérations	633,3	681,4	708,2	3,9%
Taux de couverture extérieure de la monnaie	66,5%	63,4%	66,1%	2,7 pts

Source : BEAC, 2024

I.6.3.2. Le crédit intérieur

Le crédit intérieur se raffermirait de 4,9% à 4 341 milliards de FCFA à fin décembre 2025 à la faveur de la hausse conjointe des créances nettes sur l'État (+4%) et des crédits à l'économie (+5,9%).

Tableau n°23: Evolution du crédit intérieur (en milliards FCFA)

(En milliards de FCFA)	Déc-23	Déc-24	Déc-25	Var 25/24
Crédits intérieurs nets	3958,4	4138,1	4341	4,9%
Créances nettes sur l'Etat	2144,3	2169,7	2255,6	4,0%
Créances sur l'économie	1814,1	1968,4	2085,4	5,9%

Source : BEAC, 2024

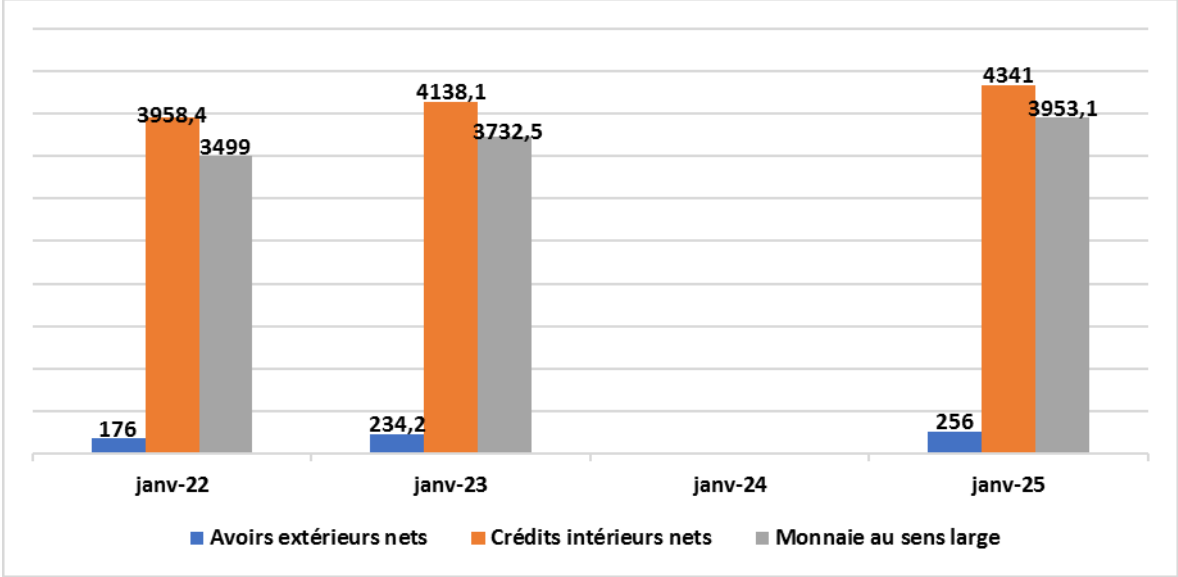
I.6.3.3. Les créances nettes sur l'Etat

Du fait de la politique d'investissement de l'État, son niveau d'endettement devrait s'accroître pour se situer à 2 255,6 milliards de FCFA en décembre 2025 contre 2 169,7 milliards de FCFA un an plus tôt. Aussi, la Position Nette du Gouvernement (PNG) se dégraderait-elle à 2 300,7 milliards de FCFA contre 2 209,8 milliards de FCFA en 2024.

I.6.3.4. Les créances sur l'économie

La reprise de l'activité économique devrait se poursuivre, se traduisant par une hausse des crédits à l'économie (+5,9% à 2 085,4 milliards de FCFA), traduisant l'accompagnement accru du secteur bancaire au profit des entreprises locales, bénéficiaires des marchés publics et privés initiés dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux projets de développement.

Graphique n°1 : Agrégats monétaires résumés (en milliards FCFA)



I.6.3.5 La politique monétaire

Le Comité de Politique Monétaire de la BEAC, réuni le 24 juin 2024, au regard des perspectives macroéconomiques de la CEMAC et après examen des différents facteurs susceptibles d’influencer la stabilité monétaire et financière, a décidé de maintenir sa politique monétaire ainsi qu’il suit :

Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO)	5,00%
Facilité marginale de prêt	6,75%
Facilité de dépôts	0%

Les coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT) et les Dépôts à Vue (DAV) s’élèvent respectivement comme suit :

Coefficients applicables sur les Dépôts à Vue (DAV)	7,00%
---	-------

II- POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Depuis le 30 août 2023, le Gabon connaît un tournant décisif de son histoire. À cet effet, en plus des réalisations entreprises par le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI), notamment en matière de conduite des politiques publiques, le Gouvernement de la Transition entend poursuivre les actions visant à diversifier l'économie nationale, à développer les infrastructures et à assurer le bien-être des populations tout en promouvant la bonne gouvernance.

II.1. La politique budgétaire

Pour l'exercice 2025, la politique budgétaire sera axée sur l'optimisation de la mobilisation des recettes et l'amélioration de la gestion des finances publiques.

II.1.1. Optimisation de la mobilisation des recettes

Dans un contexte marqué par la poursuite de l'activité économique nationale, le Gouvernement de la Transition prévoit de maintenir les actions de mobilisation des recettes à travers la mise en œuvre des mesures visant l'amélioration de la performance des services fiscaux et l'amplification de la collecte des ressources fiscales.

A cet effet, les principales actions à mener pour y parvenir s'articulent autour des points suivants :

En matière de fiscalité intérieure

L'administration fiscale entend poursuivre les réformes engagées en 2024. Ces réformes s'appuient d'une part, sur le plan d'action prioritaire de la DGI et d'autre part sur les engagements pris par l'Etat auprès des partenaires internationaux tels que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM).

Lesdites réformes s'articulent autour des axes suivants : l'élargissement de l'assiette fiscale, la sécurisation des recettes fiscales, la rationalisation des avantages fiscaux, l'accroissement des enquêtes et le recoupement d'informations, l'amélioration du rendement et de l'action en recouvrement ainsi que la lutte contre l'informel.

l'élargissement de l'assiette fiscale concerne l'adoption de nouvelles dispositions fiscales notamment :

- le rehaussement du taux de la retenue à la source pour les non-résidents de 20 à 25% ;
- la fiscalisation des pensions et rentes viagères ;
- le rehaussement des droits d'enregistrement applicables au crédit-bail de 5 000 à 20 000 FCFA ;
- l'augmentation du tarif de la taxe de superficie de 800 à 1 000 FCFA/ha pour les concessions non certifiées ;
- l'imposition des activités de téléphonie mobile aux droits d'accises ;
- l'application d'un taux proportionnel de 1% aux autres formes de sûretés jadis soumises à un droit fixe de 20 000 FCFA.

Elle porte également sur la poursuite de la mise en œuvre de la Contribution Foncière Unique (CFU) à travers le recensement des propriétés immobilières et leur évaluation afin d'effectuer des campagnes de taxation sur le terrain.

De plus, le Gouvernement entend œuvrer pour l'amélioration du civisme fiscal et la qualité du service rendu à l'utilisateur en élaborant des plans de communication et des outils d'accompagnement à l'endroit des usagers.

Les opérations de vérification des contreparties seront également poursuivies afin de soumettre au droit commun les entreprises qui n'auraient pas rempli leurs obligations.

La sécurisation de la collecte des recettes à travers la poursuite du projet de digitalisation (DIGITAX) pour répondre aux faiblesses enregistrées au niveau de la dématérialisation du contrôle fiscal, du recouvrement et des services annexes au dossier fiscal unique, d'une part, et la facture normalisée notamment pour la lutte contre la fraude à la TVA, d'autre part.

Le renforcement de l'efficacité du contrôle fiscal à travers la maîtrise de la population fiscale, la mise à jour de la cartographie des impositions des contribuables et l'amplification des contrôles fiscaux externes sur de courtes périodes.

L'amélioration du rendement et de l'action en recouvrement par la réalisation des travaux de catégorisation des créances sur le fichier des Avis de Mise en Recouvrement (AMR) et la mise en œuvre des actions de recouvrement forcé à l'égard des contribuables reliquataires.

En matière de fiscalité de porte

L'administration des Douanes s'inscrit dans une volonté de bonne gouvernance et de performance, afin de contribuer à la lutte contre la fraude, à la protection de la société, et surtout d'optimiser les recettes douanières.

Pour ce faire, cette volonté se structure autour de quatre (4) axes de réforme :

- **la bonne gouvernance et le développement organisationnel.** Afin de parvenir à cet objectif, l'administration des douanes se propose d'agir notamment sur le renforcement de son organisation par la mise en application d'un nouveau texte portant réorganisation de l'administration des douanes.
- **la lutte contre la fraude, sûreté et sécurité.** L'Administration des douanes s'engage notamment à :
 - renforcer son dispositif d'analyse et de gestion du risque par la mise en œuvre d'une interface entre le Système Informatique d'Analyse des Risques (SIAR) avec le SYDONIA World dans le cadre du contrôle de la valeur en douane ;
 - mettre en place des postes fixes dans les zones enclavées ou à risque (côtières/frontalières) avec des équipements idoines et des brigades mobiles dans tous les rayons douaniers ciblés ;
 - développer sa fonction renseignement pour soutenir la lutte contre la fraude et la contrebande ;

- améliorer l'efficacité des contrôles et de la surveillance par l'organisation des contrôles conjoints Douanes-organismes publiques, par la mise en place d'une brigade canine au sein des Douanes Gabonaises ;
 - contribuer à la sécurité et à la sûreté du pays à travers une gestion coordonnée des frontières afin de lutter contre les trafics de produits illicites et la criminalité transfrontalière.
- **la Douane, une administration fiscale.** Etant une ressource du budget de l'Etat, la recette douanière doit être sécurisée davantage et protégée de tous facteurs qui pourraient occasionner sa déperdition. A ce titre l'administration des douanes se propose de :
 - sécuriser la recette par la finalisation de l'informatisation de toutes les unités de douane (entrepôt d'hydrocarbures, fichier contentieux, bureaux secondaires et brigades de surveillance, etc...) pour un meilleur suivi du dédouanement ;
 - renforcer le dispositif de contrôle des régimes douaniers (régimes suspensifs de droits et taxes) par des missions sur le terrain et par la mise en œuvre des contrôles des compteurs fiscaux installés dans les champs pétroliers ;
 - rationaliser la dépense fiscale par une meilleure gestion du cadre législatif et réglementaire en matière d'exonération, une limitation dans le temps des exonérations et une détermination des listes exhaustives de biens éligibles à chaque mesure d'exonération ;
 - améliorer la collaboration entre la Direction Générale des Comptes Publics et du Trésor (DGCPT) et la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) pour optimiser l'action en recouvrement des impayés de droits et taxes.
 - **la facilitation des échanges et partenariats.** La Douane joue un rôle primordial dans les échanges internationaux, dans la mesure où elle met en place des processus de traitement simplifié et accéléré, tout en étant efficace dans les contrôles. En outre, l'effectivité de la facilitation des échanges passe par une bonne coopération de l'Administration des douanes et l'ensemble de ses partenaires. Cela est rendu possible par :
 - le renforcement des mécanismes de facilitation des échanges en rendant les cadres de concertation accessibles et attrayants pour une incitation au civisme fiscal ;
 - la finalisation de l'implémentation du SYDONIA World pour une meilleure couverture informatique et un traitement équitable et uniforme des usagers sur l'étendue du territoire ;
 - la mise en œuvre du paiement électronique (e-paiement) pour réduire les déplacements des opérateurs économiques et augmenter la célérité des opérations de recouvrements ;
 - la mise à disposition d'un guichet unique pour toutes les formalités au cordon douanier ;
 - la simplification des procédures ;
 - l'amélioration du partenariat Douanes-Secteur Privé par la mise en œuvre des cadres de consultation pour parvenir à une meilleure prise en compte des

- attentes de tous les acteurs de la chaîne logistique, et par la signature des contrats de Partenariat Public-Privé ;
- le renforcement de la coopération Douanes-Organismes pour optimiser les échanges d'expériences et d'informations.

En ce qui concerne la fiscalité pétrolière

Dans le cadre de la sécurisation et du renforcement des recettes pétrolières et gazières, le Gouvernement entend poursuivre les actions telles que :

- la rédaction des textes d'application de la loi n°002/2019 du 16 juillet 2019, portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République Gabonaise afin de rendre cette loi plus précise ;
- l'élaboration du code gazier et d'un projet de loi qui visent à mieux réglementer la conduite des activités gazières en République Gabonaise et fixant le cadre fiscal applicable auxdites activités ;
- la lutte contre le déclin de la production nationale de pétrole ;
- le renouvellement des réserves pétrolières à travers la poursuite des campagnes de promotion du bassin sédimentaire afin d'attirer plus d'investisseurs à négocier et à signer avec le Gabon des contrats d'exploration et de Partage de Production.

II.1.2. Amélioration de la gestion des finances publiques

Au regard des nombreux défis inhérents au processus de transition et de restauration des institutions, le Gouvernement intensifiera les actions visant à l'amélioration de la gestion des finances publiques.

Sur la gestion des financements

Le Gouvernement prévoit l'élaboration d'un plan d'optimisation des financements extérieurs. Ce plan intégrera un volet de formation de haut niveau, afin de diffuser les procédures de travail et d'améliorer la gestion des financements contractés par l'État.

Sur le suivi des recettes affectées

Le Gouvernement vise, à l'instar de l'instruction sur les recettes affectées intervenue en 2021, la gestion rigoureuse et transparente de l'utilisation faite des recettes affectées. Ceci se matérialisera par :

- la poursuite de l'intégration des recettes affectées dans le processus budgétaire ;
- l'exécution des dépenses liées aux recettes affectées dans le système d'information ;
- l'implémentation de ce système dans les établissements gestionnaires des recettes affectées.

Sur la poursuite de la réforme budgétaire

Les efforts seront orientés sur :

- la poursuite du déploiement et du développement du système d'information budgétaire ;
- la mise en place du dispositif de contrôle interne budgétaire ;
- l'élaboration du régime général du contrôle budgétaire ;
- la continuité de la mise en œuvre des nomenclatures budgétaires ;
- l'approfondissement de la budgétisation sensible au genre et au climat.

Sur la gestion des investissements publics (GIP)

Les défaillances structurelles dans l'organisation et les procédures de planification des investissements publics emmèneront les autorités à poursuivre les actions suivantes :

- l'amélioration de la Gestion des Investissements Publics ;
- la réduction des pertes d'efficacité de l'investissement public ;
- le renforcement du cadre juridique et méthodologique ;
- la planification, la programmation et le suivi de l'exécution des projets.

Sur la surveillance des établissements publics

Pour la supervision des établissements publics (EPs), il est prévu :

- d'harmoniser les textes sur la tutelle administrative ;
- de réviser les textes existants en inscrivant notamment:
 - le principe de la tutelle financière de l'État exercée par le ministère des comptes publics pour tous les EPs et d'en préciser les missions ;
 - les moyens, notamment d'information, dont doit disposer la tutelle pour exercer ses missions.
- d'améliorer le mode de présentation des états financiers des services publics personnalisés (SPP) et des Collectivités locales afin de parvenir à maîtriser la structuration des subventions accordées par l'État ;
- d'élaborer un cadre de surveillance financière des établissements publics et un manuel de règles de bonne gouvernance financière des établissements publics et des collectivités locales.

Sur les risques budgétaires

À la suite du programme de renforcement des capacités organisé au profit de l'administration financière sur la période 2021-2023, les autorités, avec l'accompagnement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), s'accordent à renforcer :

- le processus d'évaluation et de gestion des risques budgétaires ;
- le suivi des risques budgétaires liés aux Partenariats Publics et Privés ;
- le suivi des risques budgétaires et la transparence de la gouvernance financière ;
- le cadre institutionnel :
 - de gestion et de suivi des risques budgétaires liés aux passifs conditionnels ;
 - de suivi des risques budgétaires liés aux établissements publics ;
 - de gestion et de suivi des risques budgétaires liés aux garanties et aux prêts de l'État.

Le renforcement de la discipline budgétaire

Dans l'objectif de maintenir le respect des règles et des principes budgétaires, conformément aux directives communautaires, le Gouvernement maintiendra des efforts consentis dans la mise en œuvre de certaines actions, notamment :

- rompre avec les sous-budgétisations récurrentes afin d'évaluer et programmer la bonne dépense ;
- inscrire dans la loi de finances les projets matures, c'est-à-dire disposant au moins d'une étude, d'un avant-projet sommaire, d'un avant-projet détaillé, d'un devis estimatif quantitatif, etc. ;
- réduire les dépenses extra-budgétaires ;
- respecter les règles en matière de commande publique selon les dispositions du code des marchés publics en vigueur ;
- limiter les rallonges budgétaires récursives qui ont un effet d'éviction sur les crédits initialement consacrés à d'autres politiques publiques ;
- veiller au respect de l'application de la journée comptable.

II.2. Une politique sectorielle orientée vers la poursuite des actions engagées par le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI)

Sur le plan sectoriel, le Gouvernement de la Transition poursuivra sa politique axée sur le développement des infrastructures, l'amélioration du système de santé et des conditions de vie des citoyens, le renforcement du système éducatif ainsi que la diversification de l'économie. Ce qui se traduirait par la poursuite des différentes réformes et chantiers entrepris par le CTRI en matière d'investissement dont les principales sont présentées dans les pôles de politiques publiques suivants :

- Développement des infrastructures ;
- Développement humain et prospérité partagée ;
- Diversification et opportunités de croissance ;
- Services généraux, ordre et sécurité public.

II.2.1. Développement des infrastructures

En matière d'infrastructures routières (125,90 milliards FCFA) les efforts entrepris dans la réalisation des grands chantiers initiés par le CTRI seront maintenus. Il s'agira de poursuivre la modernisation des voiries urbaines et péri-urbaines, tout en disposant de l'ensemble des outils d'aide à la décision pour garantir les meilleures conditions de circulation en interne et d'accessibilité dans la sous-région.

A cet effet, les priorités pour 2025 sont axées sur les actions suivantes :

- le maintien du financement des routes nationales ;
- la poursuite du remplacement des ponts en bois par des ponts métalliques ;
- l'auscultation des ponts ;

- la réalisation et réactualisation des études des routes reliant Libreville aux capitales provinciales;
- la sécurisation des contreparties des projets cofinancés ;
- la poursuite de l'aménagement et de l'entretien des bassins versants ;
- la poursuite des travaux d'entretien des voiries urbaines.

A ce titre, le Gouvernement compte réaliser les principaux projets suivants :

- voiries du Grand Libreville ;
- étude technique pour la réhabilitation des tronçons Bifoun - Lambaréné/Mitzic - Oyem - Eboro/ La Léyou - Moanda - Franceville/Okondja - Alanga - Akiéni/Omboué - Mandji – Yombi ;
- poursuite des travaux route Ndende – Tchibanga / Ovan – Makokou /Forasol – Mbega/ Moanda – Bakoumba ;
- réhabilitation des voiries sur les 8 provinces ;
- conception et réalisation de 2 fly-overs, de 4 passerelles piétonnes et du nouveau pont d'Ebel-Abanga-FINEX.
- aménagement bassin versant Terre Nouvelle (BID)-FINEX ;
- programme d'appui au secteur des infrastructures au Gabon (PASIG) _ (BAD) FINEX ;
- avance de préparation du Programme d'aménagement et de développement des infrastructures du Gabon (PADIG) _ (Banque mondiale)_FINEX ;
- financement additionnel PCR_(BDEAC)_FINEX.

S'agissant des transports, le Gouvernement de la Transition ambitionne appuyer les politiques sectorielles afin de répondre durablement aux enjeux de développement. Cela se traduira notamment pour :

- **le transport aérien** par l'amélioration de la Sécurité de l'aviation civile, la Sûreté et facilitation du transport aérien, l'augmentation de la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne et la réduction de l'impact environnemental de l'aviation civile.

A ce titre, un partenariat a été établi avec l'Université de l'Aviation d'Ethiopie, permettant une offre, sur une période de cinq (05) ans, de trois cent-trente (330) bourses estimées à **8,1 milliards** de FCFA sur la période, réparties comme suit :

- 100 étudiants pour la formation de pilotes ;
- 100 étudiants pour la formation du personnel navigant commercial ;
- 35 étudiants pour la formation de techniciens de maintenance d'aéronefs ;
- 25 étudiants pour la formation de contrôleurs aériens ;
- 70 étudiants pour la formation d'ingénieurs aéronautiques.

De plus le Gouvernement ambitionne d'allouer un montant de **5,51 milliards FCFA** pour la réalisation des projets structurants tels que :

- le nouvel aéroport à Andem PID/PIH ;
- les travaux de réhabilitation du LCT SETTE CAMA ;
- l'acquisition de nouveaux équipements de sûreté de l'aviation civile ;
- les travaux de réfection des installations du site GOMBE ;
- l'extension du parking des aéroports de Mvengué, Port-Gentil et Oyem ;
- le remplacement des téléaffichages aux aéroports de Mvengué et Port-Gentil.

- **le transport ferroviaire (12,12 milliards FCFA)** par l'amélioration de l'offre de services de transports voyageurs, la restauration et la maintenance de la voie ferroviaire et l'accompagnement de la croissance des opérateurs économiques.

A ce titre, le Gouvernement a affecté une recette en attribution de produits (ADP) pour un montant de **4,1 milliards FCFA** au titre de la contrepartie adossée au financement du projet co-financé " Réhabilitation du Transgabonais (AFD)-FINEX " dans la loi de finances 2025.

- **le transport maritime, fluvial et lagunaire (459,14 millions FCFA)** par la restauration et le renforcement de l'action régalienne en matière de gestion portuaire, l'optimisation et la sécurisation des recettes de l'Etat, le développement du capital humain, la mise en conformité des installations portuaires et la simplification des procédures.

A cet égard, les autorités de la transition ambitionnent réaliser les projets ci-après :

- la rénovation du chenal au port de Port-Gentil ;
- la rénovation du chenal au port d'Owendo.

- **le transport terrestre (1,19 milliards FCFA)** par l'appropriation et la professionnalisation du transport routier; la dématérialisation des modes de paiement, la digitalisation et la sécurisation des documents de transport et la mise à disposition de l'information météorologique, climatique et nautique dans sa transversalité.

Pour ce faire, le Gouvernement envisagerait de mettre en œuvre les projets suivants :

- l'établissement de permis biométriques ;
- l'acquisition de 10 radars mobiles.

En matière d'**habitat et de logement (14,99 milliards FCFA)**, les plus Hautes Autorités ont pour ambition de permettre au grand nombre de concitoyens l'accès à la propriété. Pour matérialiser cette volonté, le gouvernement compte :

- promouvoir les différents investissements fonciers pour développer les projets immobiliers totalement intégrés ;
- réduire le déficit en logement en vue de permettre l'accès à la propriété ;
- accroître le patrimoine immobilier de l'Etat ;
- viabiliser les terrains pour la construction des logements et infrastructures ;

- proposer et construire des logements sociaux à des tarifs accessibles ;
- procéder à la régularisation foncière des terrains mis en valeur ;
- réaliser la cartographie des terrains disponibles dans les neuf (9) provinces.

Dans ce volet, l'accent sera porté sur la réalisation des projets suivants :

- travaux de construction d'un immeuble de 24 appartements au Lycée Léon MBA ;
- aménagement de 55 Ha de parcelles (ANUTTC) ;
- densification du réseau géodésique (PAT) ;
- travaux d'aménagement de la voie d'accès au lotissement MIBAKA (KOULAMOUTOU).

II.2.2. Développement humain et prospérité partagée

La santé

Les actions menées par le Gouvernement s'articuleraient autour du renforcement de la gouvernance du système de santé y compris la surveillance épidémiologique, la promotion de la santé, la mise en œuvre d'une médecine de proximité et l'achèvement des réformes sur le cadre institutionnel.

Aussi prévoit-il une meilleure prise en compte de la problématique des déterminants environnementaux et sociaux de la santé par la mise en œuvre effective du Plan National de Développement de la Transition.

A cet effet, un montant de **31,14 milliards FCFA** serait alloué au financement des projets prioritaires ci-après:

- construction (avec équipements) de dix (10) centres de santé (salle accouchement, hospitalisation, radiologie primaire, laboratoire d'analyse, ...) ;
- construction de l'hôpital militaire de Franceville - pôle de spécialités d'uro-néphrologique et de transplantations rénales ;
- Hôpital psychiatrique de Melen ;
- construction de l'hôpital militaire de Ndjolé - pôle de spécialités en traumatologie ;
- réhabilitation des centres médicaux de Cocobeach, Mabanda, Pana, Iboundji, Mbigou-Nzenzé ;
- appui budgétaire covid 19 (BDEAC)-FINEX ;
- construction du centre polyvalent d'ophtalmologie de Bitam ;
- construction du pôle de spécialité cardio-neurovasculaire à Andem ;
- construction du pôle de spécialité multidisciplinaire éducatif de l'enfant en situation de handicap à Port-Gentil ;
- renforcement des structures sanitaires (PNDS II-AFD) – FINEX.

Education et formation professionnelle

L'amélioration de la qualité des enseignements pré primaire, primaire, secondaire général et technique, pour le Gouvernement de la Transition, passerait par le renforcement des capacités des enseignants, l'amélioration du cadre d'apprentissage et l'augmentation de la capacité d'accueil.

En vue de garantir la sécurité dans les établissements scolaires, le Gouvernement compte faire appliquer la politique de tolérance zéro face à la recrudescence des violences en milieu scolaire et l'interdiction des débits de boissons à proximité desdits établissements.

Pour relever ce défi, certains projets seraient programmés à hauteur de **36,13 milliards FCFA**. Il s'agit notamment de :

- la construction et l'équipement de 22 complexes scolaires primaires et pré-primaires ;
- la réfection des internats des lycées et collèges ;
- la construction et l'équipement du Lycée d'Excellence CTRL ;
- les travaux de construction du terrain de football LTNOB, de la barrière du LTNOB et de 4 bâtiments R+2 ;
- Le programme investissement secteur éducation (AFD)-FINEX.

S'agissant de *la formation professionnelle*, l'objectif global de la stratégie du secteur est de proposer une offre de formation diversifiée à l'endroit de toutes les populations cibles, par le biais d'un dispositif de Formation Professionnelle adapté et accessible. Ce dispositif donnera accès à l'acquisition de compétences exigées pour les besoins de la base productive de l'économie, en voie de diversification.

Cette stratégie sera articulée autour des axes suivants :

- la réorganisation de la gouvernance administrative de la formation professionnelle ;
- l'optimisation de l'offre de formation professionnelle par une implémentation territoriale ;
- la mise en place d'un cadre de références dédié aux partenariats et à la coopération ;
- la promotion et la mise en œuvre d'une politique active d'insertion, et de réinsertion par une implémentation ;
- l'arrimage du fonctionnement de l'Agence et des Centres de Formation aux standards de Gestion par objectifs de performance.

Aussi, les projets ci-après sont-ils programmés pour un montant de **21,05 milliards FCFA** :

- appui à l'employabilité des jeunes (BAD) - FINEX ;
- réhabilitation du centre de formation professionnelle Fidèle ANDJOUA ONDIMBA ;
- acquisition du Lycée Scientifique et Technologique Paul KOUYA ;
- construction des internats du lycée technique Alexandre BIANGUE de TCHIBANGA ;
- construction des internats du lycée technique NYONDA MAKITA de MOUILA.

Enseignement supérieur

En matière d'enseignement supérieur, l'accent sera mis sur l'amélioration du cadre de vie des étudiants et du personnel enseignant, d'une part, et sur la promotion d'une offre de formation professionnalisante, d'autre part. Pour y parvenir, le Gouvernement prévoit d'entreprendre les actions suivantes :

- la révision de l'ensemble des textes de gouvernance des Universités, Grandes Écoles et Instituts (UGEI), des instituts de recherches et des œuvres universitaires ;
- la montée en puissance de la Commission Scientifique sur l'Assurance Qualité (CSAQ) de l'enseignement supérieur en moyens suffisants pour son fonctionnement;
- l'organisation des assises, conférence des recteurs, des ateliers, des séminaires et autres pour l'enseignement supérieur.

La mise en œuvre de ces actions passera par le financement, pour un montant de **10,96 milliards FCFA**, des projets suivants :

- réfection des campus (UOB, USS, USTM, etc.) ;
- sécurisation des établissements (construction des clôtures du supérieur).

Protection sociale

Pour 2025, la politique sociale portera sur le renforcement de la protection sociale et de la solidarité nationale en vue d'améliorer le bien-être des populations vulnérables d'une part, et de renforcer l'égalité et l'équité du genre, d'autre part. A cet effet, il s'agira de :

- poursuivre les efforts entamés en matière d'égalité des genres et des politiques d'inclusion pour les personnes vivant avec un handicap (PVH) ;
- mettre en place un mécanisme d'accompagnement des apprenants pour leur autonomisation, tout en revalorisant le montant du secours permanent sur la base d'une étude prenant en compte les résultats du recensement national 2023 des personnes handicapées ;
- renforcer l'inclusion sociale des groupes vulnérables à travers les initiatives de relogement et d'amélioration du cadre de vie des personnes à mobilité réduite ;
- garantir une meilleure couverture des différents risques économiques et sociaux à travers des mécanismes et des moyens dont les modalités de mise en œuvre sont définies par les organismes de protection sociale ;
- mettre en œuvre des politiques de protection sociale réalistes et équitables sur la base des résultats du recensement des Gabonais Economiquement Faibles (GEF) ;
- opérationnaliser le Fonds 4 pour universaliser le système gabonais d'assurance maladie ;
- assainir le Fonds 3 des GEF pour répondre au problème des gabonais classés hors catégorie et créer un cadre légal pour les travailleurs indépendants ;
- garantir aux populations un meilleur accès aux soins de santé de qualité, tout en contribuant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;

- apurer les dettes sociales de l'Etat envers les organismes de prévoyance sociale pour le maintien de la dignité des bénéficiaires des prestations sanitaires et sociales.

Une enveloppe de **384 millions FCFA** serait allouée à la concrétisation de ces actions à travers les projets tels que :

- la réhabilitation du centre d'accueil pour enfants en difficulté sociale (CAPEDS) ;
- le relogement des personnes à mobilité réduite.

II.2.3. Diversification et opportunités de croissance

Mines

Alternative au pétrole, le secteur minier ne contribuerait qu'à hauteur de 6% du PIB. Pour faire de ce secteur un levier véritable pour le développement du Gabon et coller à la vision définie par les plus hautes autorités dans le cadre du Plan National de Développement de la Transition, il conviendrait de doter ledit secteur d'outils de gouvernance nécessaires, notamment par :

- le renforcement de la gouvernance du secteur minier par la rédaction d'une politique minière ainsi que la finalisation et l'adoption des textes d'applications de la loi minière ;
- l'amélioration du suivi et du contrôle des activités minières par une présence active de l'administration des mines sur le terrain pour l'optimisation des revenus miniers et l'augmentation de la contribution du secteur minier dans le PIB ;
- la consolidation de la connaissance du potentiel géologique et minier au niveau du territoire national : la reprise des travaux d'inventaire minier pour la mise à disposition auprès des investisseurs miniers de l'infrastructure géologique et minière de base.

Les principaux projets de ce secteur bénéficieraient d'une dotation budgétaire estimée à **1,90 milliards FCFA** pour leur réalisation :

- construction de carrières ;
- recherche et caractérisation des matériaux de carrières sur le territoire national.

Tourisme

La vision du Gouvernement est de positionner le tourisme comme un outil de lutte contre la pauvreté, de développement économique pour les zones rurales ainsi qu'un instrument favorisant la conservation et la valorisation du patrimoine naturel du pays.

A cet effet, pour 2025, la priorité stratégique s'articule autour de quatre objectifs :

- inciter les gabonais à découvrir leur pays ;
- encourager les gabonais à pratiquer le tourisme ;
- susciter l'envie aux étrangers à découvrir le Gabon ;
- inviter les touristes étrangers à pratiquer le tourisme au Gabon.

La mise à disposition d'un montant de **4,04 milliards FCFA** permettrait de mettre en œuvre ces objectifs notamment par les projets ci-après :

- construction hôtel Cap Océan _ PID/PIH ;
- parc animalier _ PID/PIH ;
- valorisation des sites touristiques à travers les neuf provinces.

Agriculture, Elevage et Pêche :

En matière d'*Agriculture et de Développement Rural*, la priorité sera orientée sur :

- la poursuite de la caractérisation et de la sécurisation des Zones Agricoles à forte Productivité (ZAP) ;
- le développement des systèmes alimentaires adaptés, productifs, nutritifs et résilients ;
- la construction de trois Centres de Multiplication des Semences (CMS) dans le Moyen Ogooué, l'Ogooué Maritime et l'Estuaire ;
- l'introduction, la production, la certification et la diffusion des semences ;
- la mise en place d'un Système d'Information sur les Marchés (SIM) ;
- le renforcement du dispositif de formation Agricole ;
- l'actualisation du fichier national des organisations paysannes agricoles ;
- l'organisation, le suivi et l'harmonisation des interventions des acteurs du milieu rural, l'aide aux agriculteurs à améliorer la productivité ;
- la facilitation de la commercialisation des produits agricoles, la promotion de leur consommation et la réduction des pertes après récolte ;
- la promotion de la culture d'entreprise et de la culture coopérative ;
- la création d'un environnement favorable au développement de la mécanisation agricole durable au Gabon ;
- la conception d'une cartographie participative des terres et les immatriculer.

En matière de *Pêche et Aquaculture*, il s'agira de :

- développer la filière pêche artisanale à travers l'amélioration des conditions et l'optimisation des capacités de débarquement, de stockage et commercialisation des produits de la pêche et des conditions de travail à terre des acteurs de la pêche artisanale ;
- améliorer le suivi, le contrôle et la surveillance de la pêche et lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) à travers le renforcement des capacités des Brigades de pêche et du Centre de Surveillance des Pêches (CSP), l'extension du système VMS de surveillance des activités de la pêche artisanale ;
- mettre en place les infrastructures pour le développement de la pêche et la surveillance des acteurs du secteur.

En matière d'*Elevage*, le gouvernement entend :

- former et encadrer les éleveurs dans le domaine de l'élevage ;
- équiper le Réseau de surveillance épidémiologique des maladies animales de lutte contre la grippe aviaire ;
- favoriser la participation des privés dans la production animale et dans la distribution des semences ;
- instituer la certification des semences animales ;
- valoriser les résultats de la recherche en productions animales en vue d'améliorer la qualité des semences ;
- protéger la filière semencière contre la concurrence déloyale ;
- protéger, valoriser et conserver les ressources zoo génétiques nationales ;
- s'assurer de la qualité des semences animales ;
- contrôler les éventuels effets de ces semences animales sur l'environnement.

De ce fait les principaux projets bénéficieraient d'une dotation budgétaire de **9,26 milliards FCFA**. Il s'agit des projets suivants :

- appui au Programme GRAINE (BAD) – Finex ;
- programme de développement agricole et rural (PDAR-FIDA) – Finex ;
- appui au Programme GRAINE phase 1 (PAPG1)_RG ;
- zones à forte productivité agricole d'Andem ;
- Base de vulgarisation des techniques agricoles (BVTA)-RG.

Eaux et forêts et environnement

En matière des *Eaux et forêts*, le Gouvernement ambitionne d'augmenter la contribution de la filière forêt-bois dans le Produit Intérieur Brut (PIB). A cet effet, un montant de **939,86 millions FCFA** a été consenti pour la mise en œuvre de sa politique.

Le secteur Eaux et forêts a pour principaux projets :

- la gestion du Conflit homme-faune ;
- la réhabilitation du site ENEF.

Aussi, pour la protection de l'environnement, le Gouvernement entend mener les actions suivantes :

- améliorer la gouvernance de la biodiversité ;
- optimiser la gestion des écosystèmes sensibles ;
- finaliser le Plan National d'affectation des terres ;
- élaborer une stratégie à long terme de réduction des gaz à effet de serre au Gabon ;
- assurer le respect des dispositions légales et réglementaires en matière d'environnement.

Secteur énergétique et Hydraulique

En matière *d'énergie*, le Gouvernement de la Transition intensifiera sa politique d'amélioration de l'offre des services énergétiques pour satisfaire le bien-être des citoyens et soutenir le développement économique du Gabon.

Cette vision s'articulera notamment autour des cinq (5) axes majeurs suivants :

- l'amélioration de la Gouvernance du secteur ;
- le développement d'une offre d'énergie abondante, compétitive et durable ;
- la promotion d'un large accès au service de l'électricité ;
- la mise en place d'un marché national de l'électricité connecté aux marchés sous régionaux ;
- la promotion de l'efficacité énergétique.

S'agissant du *secteur d'eau potable et assainissement* l'action portera sur quatre (04) axes majeurs :

- la gouvernance de l'eau ;
- l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- le développement des programmes de mise en valeur des ressources en eau ;
- le renforcement des capacités par la formation, l'éducation et la recherche-développement.

A cet effet, les projets suivants seraient inscrits pour un montant de **20,35 milliards FCFA** :

- construction de la ligne 30kV MAYUMBA -TCHIBANGA ;
- travaux de réhabilitation de la ligne Haute Tension MITZIC -OYEM ;
- achat des 130 transformateurs ;
- réseau d'adduction d'eau (Kango - Lbv , Ntoun 7) ;
- réhabilitation des points d'eau (hydraulique villageoise) ;
- accès aux services de base et d'amélioration de la performance (PASBAP)-(BIRD)-FINEX.

Pétrole et Gaz

Conformément aux très hautes instructions de Monsieur le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, la politique sectorielle portera sur l'optimisation des recettes pétrolières, la prise en main de l'activité pétrolière par les nationaux, la garantie et la sécurisation des stocks d'hydrocarbures et de gaz butane pour un meilleur approvisionnement des populations.

Dans ce cadre, le Gouvernement entend procéder à un ensemble d'investissements portant notamment sur :

- l'aménagement et l'équipement d'infrastructures de transcription et de conservation des carottes et déblais de forage ;
- la mise en place d'un modèle de calcul, suivi et révision des recettes pétrolières ;
- la construction et l'équipement de nouveaux locaux du Laboratoire de la Direction Générale des Etudes et Laboratoires (DGEL) pour en faire un outil de référence conformément aux normes internationales pour un meilleur contrôle et une

- meilleure spécification des produits pétroliers, gaziers et leurs dérivés sur l'ensemble du territoire ;
- la mise en place de la Direction Générale du Contenu Local pour renforcer la prise en main par les nationaux de l'ensemble des chaînes de valeurs pétrolières.

II.2.4 Services généraux, ordre et sécurité

Fonction publique et renforcement des capacités

En matière de *Fonction publique*, le Gouvernement ambitionne une meilleure gestion de son personnel, grâce aux outils modernes. A cet effet, pour 2025, il entend mettre en œuvre les réformes ci-après :

- l'arrimage aux standards internationaux de GRH ;
- la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ;
- la prise en compte de la digitalisation des prestations aux usagers ;
- la modernisation des outils et méthodes de gestion ;
- l'amélioration de la gouvernance et de la transparence (mise en place d'un observatoire de l'éthique et de la déontologie au sein de la fonction publique) ;
- la mise en place et/ou le renforcement du dispositif de contrôle au sein de la fonction publique.

Concernant le *renforcement des capacités*, il s'agira de la mise en œuvre des actions suivantes :

- l'effectivité des partenariats signés dans le cadre des formations avec des universités privées de la place ;
- le renforcement des espaces de formation ;
- le renforcement des capacités opérationnelles et le bien être des agents publics (avec l'amélioration des politiques de formation à l'ENA et l'EPCA).

L'effectivité de ces réformes reposerait sur une allocation budgétaire de **1,02 milliards FCFA** afin de mettre en œuvre les projets suivants :

- construction d'un Bâtiment Annexe au Ministère de la Fonction Publique ;
- renforcement du Système d'Information du Ministère de la Fonction Publique.

Défense et Sécurité

Conformément au Plan National de Développement de la Transition (PNDT), le Gouvernement mettra l'accent sur les projets structurants (**20,67 milliards FCFA**) au profit de l'ensemble des Forces de Défense dans le Grand Libreville et à l'intérieur du pays. Il s'agit notamment de :

- Construction et réhabilitation des centres de secours dans les villes d'Akanda, Ntoundou, Libreville (Nzeng-Ayong), Kouilamoutou, Lambaréné, Makokou, Tchibanga, Franceville et Port-Gentil ;
- Travaux de construction de la caserne des sapeurs-pompiers à Tchibanga ainsi que 35 logements ;
- Réhabilitation et extension de la DGMAF dans les villes de Libreville (Baraka), Owendo, Franceville, Mouila et Port-Gentil ;
- Construction de la caserne GENA de Franceville.

Intérieur et sécurité

En matière de Sécurité, les orientations du Gouvernement de la Transition se déclinent ainsi qu'il suit :

- armer les Forces de Polices Nationales aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
actualiser les cartes administrative et électorale, la cartographie des partis politiques, des associations et des cultes religieux ;
- acquérir un logiciel de centralisation des résultats électoraux ;
- mettre en place un fichier central d'état civil numérique ;
- rendre effective le transfert de compétences aux collectivités locales ;
- mettre en place d'une base de données des collectivités locales ;
- disposer d'une cartographie des zones à risque pour une meilleure prévention des catastrophes naturelles ;
- étendre la collecte des ordures ménagères à l'ensemble des capitales provinciales.

A cet effet, les principales réalisations coûteraient **873,25 millions FCFA** parmi lesquelles les projets suivants :

- l'élaboration d'une cartographie nationale des zones à risques ;
- l'acquisition de matériels informatiques (DGAAL) ;
- l'équipement informatique (DGPC).

Gouvernance juridique et sécurité pénitentiaire

En matière de *Gouvernance juridique*, le Gouvernement entend mettre en place une stratégie pour garantir l'indépendance et la crédibilité des institutions judiciaires afin de répondre aux attentes légitimes des populations et de contribuer au développement économique de notre pays.

A cet effet, un accent particulier sera porté sur les actions suivantes :

- la promotion de lutte contre la corruption en milieu judiciaire ;
- la digitalisation des actes judiciaires et administratifs;
- la réduction du nombre des détenus prévenus à travers la tenue régulière des sessions criminelles;
- l'adoption d'un décret portant création de charges de notaires en vue de la régularisation des situations des clercs de notaires ;
- l'adoption d'un décret portant création de charges d'huissiers de justice en vue de la régularisation de la situation des clercs d'huissiers ;
- la poursuite de la révision du code civil et du code de procédure civile datant de 1972 ;
- la promotion de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi à travers la création de la Direction Générale de la Réinsertion Sociale ;
- la création de la Direction Générale de la Coopération Internationale.

En matière d'*égalité des chances*, pour garantir l'amélioration durable des conditions de vie de tous, la mise en place d'une base de données dynamiques sur les inégalités socioéconomiques au Gabon et l'étude sur l'état des lieux et dynamique des inégalités se poursuivront.

Des efforts seront également entrepris dans la mise en œuvre des actions ci-après :

- le développement des outils et mécanismes d'alerte pour les décideurs, les partenaires financiers et le grand public;
- la production d'un document de référence pour la lutte contre les inégalités au Gabon. Cette action se matérialisera par l'élaboration de la Stratégie nationale de réduction des inégalités en lien avec l'objectif de développement durable n°10 : « inégalités réduites ».

Dans le cadre de la préservation des *Droits Humains*, l'accent sera porté sur :

- l'élaboration et la soumission du rapport national de l'Examen Périodique Universel (EPU) ;
- l'organisation d'un atelier de validation du rapport national de l'Examen Périodique Universel (EPU) ;
- la participation des membres du comité national de rédaction des rapports sur les droits humains à l'évaluation du Gabon à Genève ;
- l'organisation de l'atelier de validation du rapport national sur la mise en œuvre du pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
- l'examen du Gabon devant le comité des Nations Unies sur les discriminations raciales ;

- la participation aux sessions du Conseil des Droits de l'Homme ;
- l'élaboration des termes de référence pour l'appel à candidature des membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

S'agissant de *la Sécurité Pénitentiaire (3,05 milliards FCFA)*, à travers le programme de modernisation et de renforcement du système de l'administration carcérale, le gouvernement poursuivra son plan de réhabilitation et d'équipement des prisons d'une part, et la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des détentions, d'autre part.

Dans le même ordre, il ambitionne de mener des études sur la construction des prisons régionales et l'extension du bâtiment abritant le Commandement en Chef. L'objectif étant l'amélioration des conditions de détention et de travail des agents.

Aussi les principales réalisations porteront sur :

- la nouvelle prison à Plaine AYEME ;
- l'informatisation du casier judiciaire.

TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER

Les ressources et les charges de l'Etat sont constituées des recettes et des dépenses budgétaires, d'une part, et des ressources et charges de trésorerie, d'autre part.

I- OPERATIONS BUDGETAIRES

Le budget de l'Etat, constitué des recettes et des dépenses, comprend le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux.

Les opérations budgétaires se chiffraient respectivement en recettes et en dépenses à **2 879,1 milliards FCFA** et **2 794,5 milliards FCFA** pour la LF 2025. De ces opérations, il en résulte un solde budgétaire global excédentaire de **84,6 milliards FCFA**, en lien avec l'embellie enregistrée dans le secteur hors pétrole sur les postes tels que les droits et taxes de douanes (+24,1 milliards FCFA) et les Impôts sur les personnes (+8,8 milliards FCFA).

Par compte, les dépenses du budget général et celles des comptes spéciaux se chiffrent respectivement à **2 562,8 milliards FCFA** et **231,7 milliards FCFA**.

Les recettes (nettes de prélèvements) prévues pour couvrir ces dépenses s'élèveraient à **2 647,4 milliards FCFA** pour le budget général et **231,7 milliards FCFA** au titre des comptes spéciaux.

Tableau n°24 : Situation des opérations du budget de l'Etat nette des prélèvements (en millions FCFA)

RECETTES	LFI 2024	LF 2025	DEPENSES	LF 2025	Soldes 2024
BUDGET GENERAL					84 616
Titre 1. Recettes fiscales	1 699 783	1 768 216	Titre 1. Charges financières de la dette	349 463	
Titre 2. Dons, legs, et fonds de concours	44 757	29 691	Titre 2. Dépenses de personnel	825 301	
Titre 3. Cotisations sociales	10 780	10 780	Titre 3. Dépenses de biens et services	378 599	
Titre 4. Autres recettes	931 436	1 052 952	Titre 4. Dépenses de transfert	350 957	
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	2 686 757	2 861 638	Titre 5. Dépenses d'investissement	592 622	
PRELEVEMENTS	- 194 753	- 214 230	Titre 6. Autres dépenses	65 850	
Prélèvement sur les recettes au profit des collectivités locales	- 29 337	- 29 058			
Prélèvement sur les recettes au profit des organisations internationales	- 13 709	- 16 916			
Prélèvement au profit de la part patronale des pensions	- 71 516	- 78 880			
Prélèvement au profit des prestations familiales	- 18 000	- 18 000			
Prélèvement du Budget Général au profit du CAS Pensions	-				
Prélèvement de la CSS (GEF)	- 36 303	- 40 939			
Prélèvement des Cotisations d'assurance maladie obligatoire des agents publics	- 10 780	- 10 780			
Prélèvement sur les participations au profit de la SEM	- 2 980	- 5 030			
Prélèvement Taxe sur les jeux (10%)	- 185	- 222			
Prélèvement Agence d'exécution de la filière forêt bois	- 5 188	- 4 599			
Prélèvement Recettes ferroviaires ARTF	- 2 352	- 2 352			
Prélèvement Marchés publics	- 1 729	- 1 729			
Ristourne sur Amendes et divers ANUTTC	- 1 091	- 1 091			
Prélèvement Lutte contre l'enrichissement illicite	- 513	- 513			
Amendes, entrées touristiques, redevance Airtel, Beurre de Moabi, Frais de gestion des projets, Concession exploitation EPC (ANPN)	- 421	- 421			
Frais de formations (ENEF)	- 150	- 150			

RECETTES	LFI 2024	LF 2025	DEPENSES	LF 2025	Soldes 2024
Développement infrastructures aéroportuaires (GSEZ GABON)	-	-			
Redevance de Navigation Intérieure (CNNII)	-	-			
Produit engagement décennal		- 125			
Redevance pour la Protection des Données Personnelles et de la Vie Privée (APDPVP)		- 2 925			
Produit de participation au concours d'entrée et frais diverses formations (IUSO)	- 500	- 500			
Dont Evaluation des ADP	26 824	33 429	Dont Crédits relatifs aux Fonds de concours et ADP	24 806	
Lutte contre le tabagisme	227	229	Lutte contre le tabagisme	229	
Redevances Examens et Concours	1 048	1 048	Redevances Examens et Concours	1 048	
Ristournes DG Marine Marchande	1 013	1 013	Ristournes DG Marine Marchande	1 013	
Permis de conduire, Licences et cartes grises des Transport terrestre	187	187	Permis de conduire, Licences et cartes grises des Transport terrestre	187	
Licences, médailles et diplômes sur Travail	858	858	Licences, médailles et diplômes sur Travail	858	
Revenus du patrimoine immobilier			Revenus du patrimoine immobilier		
Produit des droits, amendes et pénalités sur activités minières	2	2	Produit des droits, amendes et pénalités sur activités minières	2	
Produits des redevances d'agrément technique industriel	73	73	Produits des redevances d'agrément technique industriel	73	
Produits des redevances d'agrément technique des rebuts et carte de commerçants	483	483	Produits des redevances d'agrément technique des rebuts et carte de commerçants	483	
Participations dans les autres sociétés	4 983	4 563	Participations dans les autres sociétés	4 563	
Produits des procédures judiciaires	922	922	Produits des procédures judiciaires	922	
Ristournes DGCC	432	432	Ristournes DGCC	432	
Ristournes CNLCEI			Ristournes CNLCEI		
Riposte Covid-19	37	-	Riposte Covid-19	-	
Zone instables ferroviaires	4 123	4 123	Zone instables ferroviaires	4 123	
Développement infrastructures			Développement infrastructures	-	

RECETTES	LFI 2024	LF 2025	DEPENSES	LF 2025	Soldes 2024
aéroportuaires (GSEZ GABON)			aéroportuaires (GSEZ GABON)		
Agrément PME	36	36	Agrément PME	36	
ADP régulation du secteur des postes et télécoms (ARCEP)	4 015	4 015	ADP régulation du secteur des postes et télécoms (ARCEP)	4 015	
ADP gestion du spectre des fréquences radioélectriques (ANINF)	6 823	6 823	ADP gestion du spectre des fréquences radioélectriques (ANINF)	6 823	
ADP engagement décennal (Min Intérieur)		36	ADP engagement décennal (Min Intérieur)		
ADP émission monnaie électronique		8 520	ADP émission monnaie électronique		
ADP Prévention et sécurité routière		67	ADP Prévention et sécurité routière		
Mise en débit Cour des Comptes	1 563	-	Mise en débit Cour des Comptes	-	
Fonds de concours Covid-19			Fonds Covid 19	-	
Redevance Système d'information douanier	-	-	Entretien Système d'information douanier	-	
TOTAL DES RECETTES NETTES POUR LE BUDGET GENERAL	2 492 004	2 647 408	TOTAL DEPENSES NETTES POUR LE BUDGET GENERAL	2 562 792	
BUDGETS ANNEXES					
Total des recettes pour les budgets annexes			Total des dépenses pour les budgets annexes		
COMPTES SPECIAUX					
COMPTES DE COMMERCE					
DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE ET DE L'ACQUACULTURE	3 389	3 389	DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PECHE ET DE L'ACQUACULTURE	3 389	
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	656,9	656,9	Titre 3. Dépenses de biens et services	339	
Appui aux politiques sectorielles de la pêche-FDC UE	656,9	656,9	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 050	
Titre 4 : Autres recettes	2 732	2 732			
Recettes issues prélèvement des ressources halieutiques CE	2 732	2 732			
COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE (CAS)					
PENSIONS	99 033	106 438	PENSIONS	106 438	-
Titre 3. Cotisations sociales	99 033	106 438	Titre 4. Dépenses de transfert	106 438	
Part salariale (yc agents en détachement)	27 043	27 084	Pensions civiles et militaires		
Part Salariale CNSS	473	473			

RECETTES	LFI 2024	LF 2025	DEPENSES	LF 2025	Soldes 2024
Part patronale de l'Etat	67 609	74 972	Pensions spéciales		
Part patronale de l'Etat CNSS	3 908	3 908			
Versement du budget général			Titre 6. Autres dépenses		
			Rappel pensions		
PRESTATIONS FAMILIALES ET SOCIALES	18 000	18 000	PRESTATIONS FAMILIALES ET SOCIALES	18 000	
Titre 3. Cotisations sociales	18 000	18 000	Titre 4. Dépenses de transfert	18 000	
Allocations familiales	18 000	18 000	Prestations familiales	18 000	
PROMOTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE	1 723	1 827	PROMOTION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE	1 827	
Titre 1. Recettes fiscales	1 723	1 827	Titre 3. Dépenses de biens et services	609	
Redevance audiovisuelle	1 723	1 827	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 218	
Titre 4. Autres recettes					
PROMOTION DU SPORT	8 588	8 761	PROMOTION DU SPORT	8 761	
Titre 1. Recettes fiscales	8 588	8 761	Titre 3. Dépenses de biens et services	4 381	
Taxe sur les jeux de hasard	462	554	Titre 5. Dépenses d'investissement	4 381	
Droits d'accises	8 126	8 208			
Titre 2. Dons, legs, et fonds de concours					
Titre 4. Autres recettes					
FORMATION POUR L'EMPLOI	2 683	2 764	FORMATION POUR L'EMPLOI	2 764	
Titre 1. Recettes fiscales	2 683	2 764	Titre 3. Dépenses de biens et services	921	
Taxe de formation professionnelle	2 683	2 764	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 842	
SERVICE UNIVERSEL DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	3 808	3 808	SERVICE UNIVERSEL DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	3 808	
Titre 1. Recettes fiscales	3 306	3 306	Titre 3. Dépenses de biens et services	381	
Redevance Universelle	2 453	2 453	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 427	
redevance de gestion du spectre des fréquences radioélectriques	853	853			
Titre 4. Autres recettes	502	502			
Recettes diverses ARCEP (licences, pénalités, etc.)	502	502			
VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT	24 476	27 190	VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT	27 190	
Titre 1. Recettes fiscales	23 438	26 152	Titre 3. Dépenses de biens et services	3 197	
Redevance d'Usure de la Route (10%)	2 949	2 081	Titre 5. Dépenses d'investissement	23 994	

RECETTES	LFI 2024	LF 2025	DEPENSES	LF 2025	Soldes 2024
Taxe spéciale immobilière sur les loyers (TSIL)	738	815			
Redevance de Navigation Intérieure (RNI)	1 716	1 716			
Redevance informatique	1 608	1 984			
Redevance passager	16 427	19 557			
Titre 4. Autres recettes	1 038	1 038			
ROPPRON					
Revenus du patrimoine immobilier	1 038	1 038			
FINANCEMENT DE L'HABITAT	8 893	10 457	FINANCEMENT DE L'HABITAT	10 457	
Titre 4. Autres recettes	8 893	10 457	Titre 3. Dépenses de biens et services	2 091	
Fonds National de l'habitat	8 893	10 457	Titre 5. Dépenses d'investissement	8 366	
GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LES COLLECTIVITES LOCALES	8 014	8 014	GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'ENERGIE ELECTRIQUE DANS LES COLLECTIVITES LOCALES	8 014	
Titre 1. Recettes fiscales	8 014	8 014	Titre 3. Dépenses de biens et services	2 404	
Redevance de l'eau	1 058	1 058	Titre 5. Dépenses d'investissement	5 610	
Redevance de l'électricité	6 955	6 955			
SALUBRITE PUBLIQUE	8 989	5 742	SALUBRITE PUBLIQUE	5 742	
Titre 4. Autres recettes	8 989	5 742	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 171	
Redevance des ordures ménagers	8 989	5 742	Titre 4. Dépenses de transfert	3 746	
			Titre 5. Dépenses d'investissement	825	
ENTRETIEN DU PATRIMOINE ROUTIER DE L'ETAT	50 091	35 361	ENTRETIEN DU PATRIMOINE ROUTIER DE L'ETAT	35 361	
Titre 1. Recettes fiscales	50 039	35 309	Titre 3. Dépenses de biens et services	2 967	
Redevance d'Usure de la Route (90%)	50 039	35 309	Titre 5. Dépenses d'investissement	32 394	
Titre 4. Autres recettes	52	52			
ROPPRON	52	52			
TOTAL RECETTES COMPTES SPECIAUX	237 686	231 751	TOTAL DEPENSES COMPTES SPECIAUX	231 751	
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	2 729 690	2 879 159	TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	2 794 543	
SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL					84 616
SOLDE BUDGETAIRE DE BASE					54 925
SOLDE BUDGETAIRE /PIB					

Source : DGBFIP, 2024

I.1. Les recettes budgétaires

Les recettes budgétaires sont constituées des recettes fiscales, des dons, legs et fonds de concours, des cotisations sociales ainsi que des autres recettes. Elles n'intègrent pas la part patronale de l'Etat et les prestations familiales et sociales qui sont des transferts effectués sur les recettes du budget général au profit des comptes spéciaux. Au sein de chaque titre, les recettes budgétaires se répartissent entre les recettes pétrolières et les recettes hors pétrole.

Au titre de l'exercice budgétaire 2025, les recettes budgétaires (brutes) se chiffraient à **2 996,5 milliards FCFA** contre **2 834,9 milliards FCFA** arrêtés dans le LFI 2024, soit une hausse de **161,6 milliards FCFA**.

Tableau n°25 : Répartition des recettes budgétaires (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2024	LF 2025	Ecart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
RECETTES BUDGETAIRES				
Titre 1 : Recettes fiscales	1 797 574	1 854 349	56 776	3%
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	45 414	30 348	-15 066	-33%
Titre 3 : Cotisations sociales	38 296	38 337	41	0%
Titre 4 : Autres recettes	953 642	1 073 475	119 832	13%
TOTAL RECETTES	2 834 926	2 996 509	161 583	6%

Source : DGBFIP, 2024.

I.1.1 Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières affichent un niveau de **1 233,8 milliards FCFA** contre **1 104,7 milliards FCFA** arrêtés dans le LFI 2024, soit une hausse de **129,0 milliards FCFA** consécutives à la mise en exploitation des nouveaux champs et au reconditionnement des puits arrivés à maturité. Les recettes issues de ce secteur se répartissent en recettes fiscales et non fiscales.

Au titre des *recettes fiscales*, le produit des impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital, encore appelés impôts sur les sociétés pétrolières, s'établirait à **342,9 milliards FCFA** contre **377,9 milliards FCFA** arrêté dans la LFI 2024, soit une baisse de **34,9 milliards FCFA**.

Les recettes non fiscales, réparties entre les revenus des participations et les revenus du domaine pétrolier s'établiraient à **890,8 milliards FCFA** contre **726,9 milliards FCFA**, soit une augmentation de **163,9 milliards FCFA**, en lien principalement avec la hausse la redevance pétrolière (+71,7 milliards FCFA) et le contrat de partage (+65,2 milliards FCFA), nonobstant la baisse enregistrée sur les participations dans les sociétés pétrolières (-34,9 milliards FCFA).

Tableau n°26 : Recettes pétrolières (en millions FCFA)

Nature de la recette			Ecart LF 2025/LFI 2024	
	LFI 2024	LF 2025	Valeur	%
TITRE 1 : RECETTES FISCALES	377 869	342 970	- 34 900	-9%
Impôts sur les sociétés	377 869	342 970	- 34 900	-9%
Sociétés pétrolières	377 869	342 970	- 34 900	-9%
TITRE 4 : AUTRES RECETTES	726 882	890 842	163 960	23%
Revenus des participations	93 003	85 000	- 8 003	-9%
Participations dans les sociétés pétrolières	93 003	85 000	- 8 003	-9%
Revenus du domaine pétrolier	633 879	805 842	171 962	27%
Ventes Etat Gaz	10 000	23 474	13 474	135%
Redevance pétrolière	330 701	402 456	71 755	22%
Redevance gazière	1 248	1 202	- 46	-4%
Contrat de partage	273 930	339 168	65 237	24%
dont transferts à SOGARA	-	-	-	0%
Redevance superficière	3 000	1 467	- 1 533	-51%
Boni sur attribution de permis	15 000	38 075	23 075	154%
TOTAL RECETTES PETROLIERES	1 104 751	1 233 812	129 060	12%

Sources : DGI, DGH, DGELF. 2024

I.1.2 Les recettes hors pétrole

Les recettes hors pétrole s'établiraient à **1 737,2 milliards FCFA** contre **1 730,2 milliards FCFA** arrêtées dans la LFI 2024, soit un accroissement de **7,1 milliards FCFA**, porté notamment par les droits et taxes de douanes (+24,1 milliards FCFA) et les Impôts sur les personnes (+8,8 milliards FCFA). Ces recettes se décomposent ainsi qu'il suit :

Tableau n°27 : Recettes hors pétrole

Nature de la recette	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
TITRE 1 : RECETTES FISCALES	1 419 704	1 444 872	25 168	2%
Impôts et taxes directs	465 343	482 118	16 775	0
Impôts sur les sociétés	295 685	298 037	2 352	0,80%
Impôts sur les personnes	152 364	161 220	8 856	5,81%
Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers	17 294	22 860	5 567	32,19%
Impôts et taxes indirects	954 362	962 755	8 393	0,88%
Taxe de formation professionnelle	2 683	2 711	29	1,07%
Droits et taxes sur la propriété	14 662	19 212	4 550	31,03%
Taxes sur les biens et services	473 486	459 138	- 14 348	-3,03%
Droits et taxes de douanes	438 000	462 098	24 098	5,50%
Autres recettes fiscales	25 530	19 595	- 5 935	-23,25%
TITRE 2 : DONLS, LEGS ET FONDS DE CONCOURS	45 414	45 537	123	0,27%

Nature de la recette	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
TITRE 3 : COTISATIONS SOCIALES	38 296	38 296	-	0,00%
Cotisations retraites (y.c agents publics en détachement)	27 516	27 516	-	0,00%
Cotisations CNAMGS	10 780	10 780	-	0,00%
TITRE 4 : AUTRES RECETTES	226 760	208 547	- 18 213	-8,03%
Revenus de la propriété	226 760	208 547	- 18 213	-8,03%
Revenus des participations	79 847	69 373	- 10 474	-13,12%
Revenus du domaine foncier	394	79	- 315	-79,90%
Revenus du domaine minier	16 816	22 651	5 835	34,70%
Redevance minière proportionnelle	27 198	27 198	-	0,00%
Revenus du domaine forestier	1 121	44	- 1 076	-96,05%
Recettes diverses non fiscales	101 384	89 201	- 12 183	-12,02%
Ventes de biens et services	-	-	-	0
TOTAL DES RECETTES HORS PETROLE	1 730 175	1 737 253	7 078	0,41%

Sources : DGI, DGH, DGELF, 2024.

I.2. Les dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses du budget général et celles des comptes spéciaux.

Ces dépenses se décomposent ainsi qu'il suit : les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services, les dépenses de transferts, les dépenses d'investissement et les autres dépenses.

I.2.1. Les dépenses du budget général

Pour 2025, les dépenses du budget général, connaîtraient une hausse de **231,6 milliards FCFA** pour se situer à **2 562,8 milliards FCFA** contre **2 331,2 milliards FCFA** dans la LFI 2024.

Tableau n°28 : Présentation des dépenses par titre (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
Titre 1. Charges financières de la dette	378 407	349 463	-28 944	-8%
Titre 2. Dépenses de personnel	771 749	825 301	53 552	7%
Titre 3. Dépenses de biens et services	284 117	378 599	94 482	33%
Titre 4. Dépenses de transfert	352 219	350 957	-1 261	0%
Titre 5. Dépenses d'investissement	497 802	592 622	94 820	19%
Titre 6. Autres dépenses	46 872	65 850	18 978	40%
TOTAL	2 331 165	2 562 792	231 627	10%

Source : DGBFIP, 2024.

✚ Les charges financières de la dette

Les charges financières de la dette enregistreraient une baisse de **28,9 milliards FCFA** dans le PLF 2025 pour se situer à **349,5 milliards FCFA**. Cette diminution serait imputable principalement aux marchés financiers sur emprunts extérieurs courant qui diminuerait de (-42,2 milliards FCFA), malgré une hausse observée au niveau des marchés financiers sur emprunts intérieurs-courants (+ 19,4 milliards FCFA).

Tableau n°29 : Charges financières de la dette (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
Titre 1. Charges financières de la dette	378 407	349 463	-28 944	-8%
Extérieure	212 437	164 061	-48 375	-23%
Intérêts sur emprunts extérieurs-courants	212 437	164 061	-48 375	-23%
<i>Bilatéraux</i>	<i>23 093</i>	<i>20 952</i>	<i>-2 140</i>	<i>-9%</i>
<i>Multilatéraux</i>	<i>40 577</i>	<i>36 420</i>	<i>-4 157</i>	<i>-10%</i>
<i>Banques</i>	<i>10 322</i>	<i>10 416</i>	<i>94</i>	<i>1%</i>
<i>Marchés Financiers</i>	<i>138 445</i>	<i>96 274</i>	<i>-42 171</i>	<i>-30%</i>
Intérieur	165 971	185 402	19 431	12%
Intérieurs-DGD	148 344	163 195	14 851	10%
<i>Intérêts sur emprunts intérieurs-courants</i>	<i>148 344</i>	<i>163 195</i>	<i>14 851</i>	<i>10%</i>
<i>Banques intérieures</i>	<i>26 084</i>	<i>21 493</i>	<i>-4 591</i>	<i>-18%</i>
<i>Marchés Financiers</i>	<i>122 259</i>	<i>141 701</i>	<i>19 442</i>	<i>16%</i>
Trésor-dette	17 627	22 207	4 580	26%
<i>Facilités de caisse</i>	<i>1 395</i>	<i>3 071</i>	<i>1 676</i>	<i>120%</i>
<i>Bons du Trésor Assimilables</i>	<i>14 902</i>	<i>17 980</i>	<i>3 079</i>	<i>21%</i>
<i>Autres frais bancaires</i>	<i>1 330</i>	<i>1 156</i>	<i>-174</i>	<i>-13%</i>

Source : DGBFIP, 2024.

✚ Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnels se situeraient à **825,3 milliards FCFA** contre **771,7 milliards FCFA** dans la LFI 2024, soit une hausse de **53,5 milliards FCFA**. Cette augmentation est liée à la prise en compte, en année pleine, des personnels civils du secteur de l'éducation, et militaires de la Garde Républicaine. Elle tient également de la mise en œuvre des mesures de régularisation des situations administratives et de l'augmentation des émoluments versés aux auxiliaires de commandement.

Tableau n°30 : Les dépenses de personnel (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
Titre 2. Dépenses de personnel	771 749	825 301	53 552	7%
Rémunérations du personnel	771 749	825 301	53 552	7%
<i>dont Solde permanente</i>	<i>717 924</i>	<i>772 379</i>	<i>54 455</i>	<i>8%</i>
<i>Recrutements en cours et annoncés</i>	<i>46 099</i>	<i>-</i>	<i>-46 099</i>	<i>-100%</i>
<i>Rémunérations autres catégories de salariés</i>	<i>38 599</i>	<i>37 620</i>	<i>-979</i>	<i>-3%</i>
<i>Primes et indemnités des fonctionnaires</i>	<i>15 226</i>	<i>15 302</i>	<i>76</i>	<i>0%</i>

Source : DGBFIP, 2024.

✚ Les dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services connaîtraient une hausse de **94,5 milliards FCFA** par rapport à la LFI 2024, pour se situer à **378,6 milliards FCFA**. Cette augmentation est principalement imputable aux dépenses en lien avec remboursement de TVA pétrole (+35,6 milliards FCFA) et aux Élections (+26, milliards FCFA) et aux Institutions (+5,1 milliards FCFA), nonobstant la baisse constatée au niveau des autres biens et services (-18,5 milliards FCFA).

De même, les dépenses au titre des attributions de produits augmenteraient de 6,6 milliards FCFA en lien avec la prise en compte des ADP émission monnaie électronique (+8,5 milliards FCFA), Prévention et sécurité routière (+67 milliards FCFA) et engagement décennal (+36 milliards FCFA).

Tableau n°31 : Les dépenses des biens et services (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
Titre 3. Dépenses de biens et services	284 117	378 599	94 482	33%
<i>Remboursement TVA</i>	<i>50 276</i>	<i>65 858</i>	<i>15 582</i>	<i>31%</i>
<i>Remboursement TVA hors pétrole</i>	<i>50 276</i>	<i>30 200</i>	<i>-20 076</i>	<i>-40%</i>
<i>Remboursement TVA pétrole</i>	<i>-</i>	<i>35 658</i>	<i>35 658</i>	

Titres et catégories	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
Utilités publiques (eau et électricité)	11 100	11 100	-	0%
Utilités publiques (Téléphone et internet)	6 000	6 000	-	0%
Missions diplomatiques et postes consulaires (yc frais de scolarité)	14 766	15 791	1 025	7%
Baux (DGPE)	15 600	17 600	2 000	13%
Structures sanitaires (DRS, CHU, CHR, etc.) yc. Médicaments	17 484	17 918	435	2%
Universités et grandes écoles	2 362	2 362	-	0%
Examen et concours	3 531	4 279	747	21%
Établissements primaires et secondaires	7 000	3 767	-3 233	-46%
Œuvres universitaires	4 751	3 828	-923	-19%
Institutions	22 207	27 345	5 138	23%
Défense et sécurité (yc. habillement, alimentation, carburant, etc.)	18 581	14 103	-4 478	-24%
Autorités administratives	2 045	2 045	-	0%
Dépenses sociales (halte-garderie, centres sociaux, etc.)	395	395	-	0%
CNI	2 500	-	-2 500	-100%
RGPL	5 946	5 946	-	0%
Élections (Référendum, élections locales, sénatoriales, législatives et présidentielle)	5 000	31 742	26 742	535%
Dépenses transversales (Inhumations, frais de déplacement, assurance, etc.)	6 044	-	-6 044	-100%
frais de transport et de déplacement	-	2 167	2 167	
primes d'assurance	-	3 965	3 965	
dépenses d'inhumation	-	1 897	1 897	
Comptabilité des matières: Bilan d'ouverture	1 247	-	-1 247	-100%
Autres opérateurs	23 895	23 895	-	0%
aides aux familles	1 897	1 150	-747	-39%
Autres biens et services	38 790	20 281	-18 509	-48%
Attributions de Produits	22 700	29 306	6 606	29%
DG Santé (Lutte contre le tabagisme)	227	229	2	1%
Licence de transports (DGTT)	83	83	-	0%
Cartes grises (DGTT)	62	62	-	0%
Permis de conduire (DGTT)	41	41	-	0%
DG Marine Marchande	1 013	1 013	-	0%
Fonds de soutien minier	2	2	-	0%

Titres et catégories	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
Redevance pour Agrément Technique Industriel yc pénalités	73	73	-	0%
Redevance pour carte de commerçant/ Agrément Technique des Rebuts yc pénalités	483	483	-	0%
Redevance Examen et concours	1 048	1 048	-	0%
Ristournes issues de la délivrance des diplômes et des médailles	314	314	-	0%
Ristournes issues des autorisations et renouvellements d'emploi aux travailleurs étrangers	68	68	-	0%
Ristournes issues des contrôles-DG Travail	475	475	-	0%
Fonds Souverain de la République Gabonaise	4 983	4 563	-420	-8%
Procédures judiciaires	922	922	-	0%
Ristournes DGCC	432	432	-	0%
Agrément PME	36	36	-	0%
Mise en débet Cour des Comptes	1 563	-	-1 563	-100%
ADP régulation du secteur des postes et télécoms (ARCEP)	4 015	4 015	-	0%
ADP gestion du spectre des fréquences radioélectriques (ANINF)	6 823	6 823	-	0%
Riposte Covid-19 (produit des tests PCR)	37	-	-37	-100%
ADP émission monnaie électronique	-	8 520	8 520	
ADP Prévention et sécurité routière	-	67	67	
ADP engagement décennal (Min Intérieur)	-	36	36	

Source : DGBFIP, 2024.

Les dépenses de transferts

Les dépenses de transferts sont projetées à **351,0 milliards FCFA** contre **352,2 milliards FCFA** dans la LFI 2024, soit baisse de **1,3 milliards FCFA**, liée notamment au réajustement du niveau des bourses (-8,4 milliards FCFA), des cotisations internationales (-2,0 milliards FCFA) et des dépenses sociales (-5,0 milliards FCFA).

Tableau n°32 : Les dépenses de transfert (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
Titre 4. Dépenses de transfert	352 219	350 957	- 1 261	0%
<i>Soutien des prix des produits pétroliers</i>	75 000	88 000	13 000	17%
<i>Soutien à la farine</i>	2 000	2 000	-	0%
<i>Bourses(ANBG)</i>	92 284	83 848	- 8 436	-9%
Secondaire	12 089	7 089	- 5 000	-41%
Supérieur	80 195	75 173	- 5 022	-6%
<i>Restauration des apprenants</i>	8 441	10 374	1 933	23%
<i>Cotisations internationales</i>	10 931	8 945	- 1 986	-18%
<i>Frais d'écologie</i>	7 500	7 500	-	0%
<i>Gratuité des inscriptions</i>	3 367	3 367	-	0%
<i>Gratuité des transports</i>	3 571	3 571	-	0%
TRANSURB	1 418	1 418	-	0%
SOGATRA	1 673	1 673	-	0%
TRANSAKANDA	480	480	-	0%
<i>Subvention opérateurs de transport</i>	6 959	6 959	-	0%
<i>Dépenses sociales</i>	13 465	8 466	- 4 999	-37%
Filets sociaux	3 927	3 338	- 589	-15%
Personnes âgées	1 350	1 148	- 203	-15%
Gratuité des accouchements	1 125	2 567	1 443	128%
Samu social	1 663	1 414	- 249	-15%
<i>Subvention aux collectivités locales</i>	16 442	16 422	- 20	0%
<i>Dépenses transversales (Inhumations, frais de déplacement, assurance, etc)</i>	4 495	-	- 4 495	-100%
<i>Dépenses d'inhumation</i>	-	1 250	1 250	
<i>primes d'assurance</i>	-	400	400	
<i>Institutions et autorités</i>	6 115	-	- 6 115	-100%
<i>Institutions</i>	-	5 241	5 241	
<i>Autorités Administratives</i>	-	1 740	1 740	
<i>Structures sanitaires (DRS, CHU, CHR, etc.) yc. Médicaments</i>	15 338	15 450	111	1%
<i>Œuvres universitaires</i>	8 830	8 830	-	0%
<i>Universités et grandes écoles</i>	1 649	1 649	-	0%
<i>Part Patronale CNAMGS</i>	16 100	16 094	- 7	0%
<i>Autres opérateurs</i>	23 895	23 895	-	0%
<i>Dons fonctionnement</i>	8 231	822	- 7 409	-90%
<i>PID-PIH</i>	5 279	5 342	63	1%
<i>Autres dépenses de transferts</i>	22 327	30 794	8 467	38%

Source : DGBFIP, 2024.

✚ Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établiraient à **592,6 milliards FCFA** contre **497,8 milliards FCFA** inscrits dans la LFI 2024, soit une hausse de **94,8 milliards FCFA**. Cette hausse est une conséquence des financements sur ressources propres (29,7 milliards FCFA) et des financements extérieurs (72,8 milliards FCFA).

Tableau n°33 : Les dépenses d'investissement (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
Titre 5. Dépenses d'investissement	497 802	592 622	94 820	19%
<i>Financements sur ressources propres</i>	344 781	374 503	29 722	9%
<i>En cours</i>	24 723	-	-24 723	-100%
Développement	24 723	-	-24 723	-100%
<i>Projets prioritaires du CTRI</i>	220 751	-	-220 751	-100%
<i>dont Réhabilitations bâtiments administratifs</i>	19 762	-	-19 762	-100%
<i>Fonds d'études sectorielles</i>	18 912	-	-18 912	-100%
<i>Prise de participation BDEAC</i>	5 000	-	-5 000	-100%
<i>Prise de participation Banque Mondiale</i>	3 200	-	-3 200	-100%
<i>ADP Contrepartie Zone instables ferroviaires</i>	4 123	4 123	-	0%
<i>Projets sur fonds de concours PID-PIH</i>	30 247	23 528	-6 720	-22%
<i>Projets prioritaires du CTRI</i>	16 000	-	-16 000	-100%
<i>Projets sur dons</i>	1 000	-	-1 000	-100%
<i>Financements extérieurs</i>	117 650	190 468	72 818	62%
Conventions en cours	117 489	117 489	-	0%
Nouvelles conventions	72 979	72 979	-	0%

Source : DGBFIP.

✚ Les autres dépenses

Les autres dépenses augmenteraient de **18,9 milliards FCFA** par rapport à 2024. Elles se situeraient à 65,8 milliards FCFA contre 46,9 milliards FCFA. Elles consacrent 35,1 milliards FCFA pour la dette aux agents de l'Etat (Rappels), 2,0 milliards FCFA pour la prise en compte des coûts sociaux de restructuration, 11,0 milliards FCFA pour le remboursement des épargnants Postbank et 1,6 milliard FCFA pour les autres restructurations.

Tableau n°34 : Les autres dépenses (en millions FCFA)

Titres et catégories	LFI 2024	LF 2025	Écart LF 2025/PLFI 2024	
			Valeur	%
Titre 6. Autres dépenses	46 872	65 850	18 978	40%
Intérieurs-AJE	13 000	12 000	-1 000	-8%
Protocoles transactionnels	7 000	6 000	-1 000	-14%
Condamnations pécuniaires	3 000	3 000	-	0%
Séquestres	1 000	1 000	-	0%
Autres	2 000	2 000	-	0%
Restructuration des entreprises	14 750	18 750	4 000	27%
Remboursement des épargnants Postbank	10 000	11 000	1 000	10%
Salaires Postbank	3 796	3 796	-	0%
Salaires Africa n°1	387	387	-	0%
Autres restructurations	567	1 567	1 000	176%
Coûts sociaux de restructuration	-	2 000	2 000	
Divers	19 122	35 100	15 978	84%
Dette aux agents de l'État (Rappels)	18 000	35 100	17 100	95%
Autres contentieux	1 122	-	-1 122	-100%
Conflit Homme-Éléphant	1 122	-	-1 122	-100%

Source : DGBFIP, 2024.

I.2.2 Les comptes spéciaux (CS)

Les comptes spéciaux comprennent les comptes d'affectation spéciale et le compte de commerce.

Ces comptes spéciaux, regroupés en 12 missions, s'équilibrent en recettes et en dépenses à **231,7 milliards FCFA** comprenant les comptes d'affectation spécial à hauteur de **228,4 milliards FCFA** et le compte de commerce pour **3,4 milliards FCFA**. Ces comptes spéciaux sont décomposés ainsi qu'il suit :

- **18,5 milliards FCFA en dépenses de biens et services**, en hausse de **0,8 milliard FCFA** par rapport au budget 2024. Cette augmentation est imputable au CAS Valorisation du patrimoine de l'Etat (1,7 milliard FCFA) ;
- **128,2 milliards FCFA en dépenses de transferts**, en augmentation de **5,3 milliards FCFA** par rapport à la loi de finances 2024, essentiellement tirés par le CAS « pensions » (+7,4 milliards FCFA) ;
- **85,1 milliards FCFA en dépenses d'investissement**, en baisse de 12,1 milliards FCFA due au CAS « Entretien du patrimoine routier de l'Etat » (-17,0 milliards FCFA), en raison de la forte baisse des recettes y relatives.

Tableau n°35 : Les comptes spéciaux

Intitulés des Comptes spéciaux	LFI 2024		LF 2025		Ecart LF 2025/LFI 2024	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Valeur	%
Compte de commerce	3 389	3 389	3 389	3 389	0	0%
Comptes d'affectation spéciale	234 298	234 298	228 362	228 362	-5 935	-3%
TOTAL	237 686	237 686	231 751	231 751	-5 935	-2%

Source : DGBFIP, 2024.

✚ Les comptes d'affectation spéciale (CAS)

Les CAS retracent les opérations budgétaires financées au moyen des recettes particulières en lien direct avec les dépenses concernées.

L'ensemble des comptes d'affectation spéciale s'équilibre en recettes et en dépenses à **228,4 milliards FCFA** contre **234,3 milliards FCFA** dans la LF 2024, soit une baisse de **5,9 milliards FCFA**. Cette baisse est principalement portée par les CAS "Salubrité publique" (-3,2 milliards FCFA) et "Entretien du patrimoine routier de l'Etat" (-20,1 milliards FCFA), malgré l'accroissement enregistré notamment sur les comptes Pensions (7,4 milliards FCFA), Valorisation du Patrimoine de l'Etat (2,1 milliards FCFA) et le compte Financement de l'Habitat (1,6 milliard FCFA).

Tableau n°36 : L'équilibre des comptes d'affectation spéciale (en millions FCFA)

Intitulés des Comptes spéciaux	LFI 2024		LF 2025		Ecart LF 2025 /LFI 2024	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Valeur	%
Comptes d'affectation spéciale	234 298	234 298	228 362	228 362	-5 935	-3%
Pensions	99 033	99 033	106 438	106 438	7 405	7%
Prestations familiales	18 000	18 000	18 000	18 000	-	0%
Promotion audiovisuelle et cinématographique	1 723	1 723	1 827	1 827	105	6%
Promotion du sport	8 588	8 588	8 761	8 761	173	2%
Formation pour l'emploi	2 683	2 683	2 764	2 764	81	3%
Service universel des communications électroniques	3 808	3 808	3 808	3 808	-	0%
Valorisation du patrimoine de l'Etat	24 476	24 476	27 190	27 190	2 714	11%
Financement de l'habitat	8 893	8 893	10 457	10 457	1 564	18%
Service public de l'eau et de l'électricité	8 014	8 014	8 014	8 014	-	0%
Salubrité publique	8 989	8 989	5 742	5 742	- 3 248	-36%
Entretien du patrimoine routier de l'Etat	50 091	50 091	35 361	35 361	- 14 729	-29%

Source : DGBFIP.

Le compte de commerce

Les comptes de commerce retracent les opérations à caractère industrielles et commerciales effectuées à titre accessoire par des services de l'Etat non dotés de la personnalité morale. Les évaluations des recettes et prévisions de dépenses de ces comptes ont un caractère indicatif. Ils doivent être présentés et exécutés en équilibre.

Pour l'exercice 2025, le compte de commerce « développement durable de la pêche et de l'aquaculture » qui a pour objet, l'industrialisation de la filière thon n'enregistrerait aucune variation et s'équilibrerait en recettes et en dépenses à **3,4 milliards FCFA**.

Tableau n°37 : L'équilibre du compte de commerce (en millions FCFA)

Intitulé du compte de commerce	LFI 2024		LF 2025		Ecart LF 2025 /LFI 2024	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Valeur	%
Développement durable de la pêche	3 389	3 389	3 389	3 389	0	0,0%
Total	3 389	3 389	3 389	3 389	0	0,0%

Source : DGBFIP, 2024.

II. OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT

Les opérations de trésorerie et de financement retracent les ressources et les charges de trésorerie et de financement. Celles-ci affichent des niveaux respectifs de **1 208,4 milliards FCFA** et **1 293,0 milliards FCFA**, soit un solde de **-84,6 milliards FCFA** équilibrant celui des opérations budgétaires arrêté à **-84,6 milliards FCFA**.

Tableau n°38 : Les ressources et les charges de trésorerie et de financement (en millions FCFA)

Ressources et charges de trésorerie et de financement	LF 2024	LF 2025	Ecart LF 2025 /LF2024	
			Valeur	%
Charges de trésorerie et de financement	1 487 938	1 292 996	-194 942	-13%
Ressources de trésorerie et de financement	1 327 099	1 208 381	-118 719	-9%
Solde des opérations de financement et de trésorerie	-160 839	-84 616		
Solde budgétaire global	160 839	84 616		
Solde net	-	-		

Source : DGBFIP.

II.1. Les ressources de trésorerie et de financement

Les ressources de trésorerie et de financement s'établiraient à **1 208,4 milliards FCFA** contre **1 327,1 milliards FCFA** dans la LF 2024, soit une baisse de 9% (**118,7 milliards FCFA**) en lien avec les émissions de titres publics (-349,9 milliards FCFA) ce, en dépit de la prise en compte des tirages sur nouvelles conventions (72,9 milliards FCFA).

Tableau n°39 : Les ressources de financement et de trésorerie (en millions FCFA)

Ressources de trésorerie et de financement	LFI 2024	LF 2025	Ecart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
Tirages	132 500	190 468	57 968	44%
Tirages sur conventions en cours	117 650	117 489	- 161	0%
Tirages sur nouvelles conventions	-	72 979	72 979	0%
Tirages sur prêts programmes	14 850	14 850	-	0%
BADEA	14 850	14 850	-	0%
Emissions de titres publics	1 048 055	802 227	- 245 828	-23%
Emissions de titres publics sur le Marché international	469 886	120 000	- 349 886	-74%
Emissions de titres publics sur le Marché intérieur	578 169	682 227	104 058	18%
Financement non bancaire	146 544	200 835	54 291	37%
Règlement arriérés fiscaux	10 000	40 000	30 000	300%
Accumulation des instances	136 544	160 835	24 291	18%
Dépôt sur les comptes des correspondants du Trésor			-	0%
Total	1 327 099	1 208 381	- 118 718	-9%

Source : DGBFIP.

II.2. Les charges de trésorerie et de financement

Les charges de trésorerie et de financement se chiffreraient à **1 293,0 milliards FCFA** contre **1 487,9 milliards FCFA** dans la LF 2024, soit une baisse de 194,9 milliards FCFA. En dépit de la hausse constatée sur les amortissements des prêts du secteur bancaire (+181,8 milliards FCFA) et les autres amortissements (+9,4 milliards FCFA).

Tableau n°40 : Les charges de financement et de trésorerie (en millions FCFA)

Charges de trésorerie et de financement	LFI 2024	LF 2025	Ecart LF 2025/LFI 2024	
			Valeur	%
Amortissement dette extérieure	836 549	471 190	- 365 359	-44%
Emprunts extérieurs-courants	836 549	471 190	- 365 359	-44%
Bilatéraux	104 235	103 213	- 1 022	-1%
Multilatéraux	299 711	228 361	- 71 350	-24%
Banques	47 965	39 616	- 8 349	-17%
marché international	384 638	100 000	- 284 638	-74%
Amortissement des prêts du secteur bancaire	517 353	699 191	181 838	35%
Intérieur-DGD	517 353	699 191	181 838	35%
Emprunts intérieurs-courants	517 353	699 191	181 838	35%
Banques	69 767	94 853	25 086	36%
Moratoires	25 000	50 000	25 000	100%
Marchés Financiers	422 586	554 338	131 752	31%
Autres amortissements	110 237	119 650	9 413	9%
Instances Trésor de la période précédente	90 070	119 650	29 580	33%
Arriérés de TVA Hors Pétrole	9 075	-	- 9 075	-100%
Arriérés de TVA Pétrole	11 092	-	- 11 092	-100%
Total Amortissement	1 464 139	1 290 031	- 174 108	-12%
Prêts et avances	23 799	2 965	- 20 834	-88%
Fonds Souverain de la RG	3 235	2 965	- 270	-8%
Prets nets à SOGARA			-	-
Dépôts BEAC	20 564		- 20 564	-100%
Total	1 487 938	1 292 996	- 194 942	-13%

Source : DGBFIP.

Fait à Libreville, le

Le Ministre de l'Economie et des Participations

Le Ministre des Comptes Publics

Mays MOUISSI

Charles M'BA